

L'ACTION *nationale*

Le président

Michel Brunet

Pierre Laporte

Lionel Groulx

Jean-Marc Léger

Pierre de Grandpré

1956

Qu'est-ce que l'assimilation ?

Château Maisonneuve

Le gant de boxe...

Nos raisons de survivre

Nationalisme et progrès social.

Divorce ou fraternité ?

Civilisation canadienne-française

Objet et méthode de cette chronique.

Patrick Allen

Notre enquête 1956

*Le comté de Pontiac.
Sa géographie.*

François-Albert Angers

L'avenir économique
des Canadiens français

LES CHRONIQUES DE L'ACTION NATIONALE

Paul-Emile Gingras

Jean Blain

Entre 4 yeux

LE DIRECTEUR

L'ÉDUCATION

Notes éparées.

NOTRE LITTÉRATURE

Autour de cette âme collective.

SUR UNE SUGGESTION

DES "CARNETS VIATORIENS"



À TOUS BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



VOLUME XLV NUMÉRO 5 — JANVIER — MONTRÉAL

TRENTE-CINQ SOUS L'EXEMPLAIRE

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

Directeur : Pierre LAPORTE

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. François-Albert Angers, président; André Laurendeau, 1er vice-président; René Chaloult, 2e vice-président; Mario Dumesnil, secrétaire; Paul-Emile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx, Anatole Vanier; R.P. J.-P. Archambault, S.J.; Arthur Laurendeau, Gérard Filion, L.-Athanase Fréchette, Jean Drapeau, Guy Frégault, Jacques Perrault, Dominique Beaudin, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps, R.P. Richard Arès, S.J., Wheeler Dupont, André Dagenais, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaétan Legault, Roland Parenteau, etc.

Administration :

CASIER POSTAL 221, STATION E,
Montréal
RE. 7-7176

L'abonnement est de \$3.00 par année

L'abonnement de soutien : \$5.00

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.*

L'offre de décembre

à nos abonnés :

DENRÉES PÉRISSABLES

Texte : **GÉRARD PILON**

Illustration : **ROBERT La PALME**



0.35 l'exemplaire
(frais de poste compris)



L'OFFRE N'EST FAITE QUE
POUR LE MOIS COURANT



LES ÉDITIONS DE
L'ACTION NATIONALE

CASIER POSTAL 221 — STATION E — MONTRÉAL

RE. 7-7176



LES AMIS DE LA REVUE

CAMBRON, M., B.Ph., L. Ph.

Propriétaire Pharmacie Cambron
Spécialité : Prescriptions

● 775 est, rue Roy — HA 9755

CHAUSSE, Fernand

AVOCAT

Chaussé & Godin, avocats
152 est, Notre-Dame
AV. 8-7282

DENIS, Arcadius

AVOCAT

● 86, rue Wellington Nord
Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

DORAIS, Jean-Louis

AVOCAT

● 57 ouest, rue St-Jacques
HA 1336

THERRIEN, F.-E., avocat

Ch. 812, Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig, Mtl.
UN 1-2889

VANIER, Anatole

AVOCAT

● 57 ouest, St-Jacques
HA 2841

FRECHETTE, L.-A.

NOTAIRE

● 159 ouest, Craig
LA 9607

ROBILLARD, Michel

NOTAIRE

● 934, Ste-Catherine est
UN. 6-5818

POULIN, Albert

ARCHITECTE

● 1115, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
Tél. : 2-4620

MAXIME

Nettoyeurs et Teinturiers

● 4140, rue St-Denis
BE 1158

LAVIGNE, C.-E.

Courtier d'assurances

● 3750, rue Lacombe
AT 6433

PAQUIN, Philias

PHARMACIEN

● Angle Boul. Rosemont et Chabot
CR 2358

LAPORTE, René

MEDECIN

● 3426 St-André, apt. 1, Montréal
CH. 2442

PAQUETTE, P.-E.

FERRONNERIE

● 1115 est, rue Mont-Royal
GI 3337

CARON, Marcel

Assurances générales

● 5117, Boul. Rosemont, Mtl.
TU 3275

NADON et DE CARUFEL

Comptables agréés

● 10 ouest, rue St-Jacques
PL 2739

LAROCHE, Willie, C.C.S.

Assurances générales

● 477, St-François-Xavier, ch. 310
Bur. : HA 0422 - Rés. : HA 8064

EMILIEN ROCHETTE & FILS

Les spécialistes du tapis à Québec

● 352, rue St-Vallier, Québec
Téléphone 2-5235

GALARDO, Armand

"Fruiterie St-Louis-de-France"
Epicerie, viandes cuites.

● 515, rue Roy — PL 1729

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention

● 934 est, Ste-Catherine
HA 4548

Merci

à nos 4,500 amis
annonceurs et abonnés

Bonne et Heureuse Année

ROY, Roméo

Spécialités pharmaceutiques
Longueuil, P.Q.
OR 9-0349

DESCHÊNES & Fils Ltée

Matériaux de plomberie et chauf.
5685, Iberville
FR 3176-7

MASSE, Paul

AVOCAT
152 est, rue Notre-Dame
BE 1971

LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.
ARCHITECTE

3, avenue Kelvin, Outremont
AT 3434

ANGERS, Adrien, C. d'A.A.

Assureur agréé
Bureau : 4009, rue Hochelaga
CL 7797



Pomponnette INC.

J. BRASSARD, prés.
256 est, Ste-Catherine, Mtl.

Salaison MAISONNEUVE

BACON marque "MORIN"
1430, De Lasalle
CL 4086-7

SANSSOUCY, Arthur

BOUCHER-ÉPICIER
3995, Hochelaga
CL 2839

AUG. BRUNETTE Ltée

PLOMBERIE-CHAUFFAGE
4154, rue Hôtel de Ville
PL 1946

DUST-O-DUST

Poudre à balayer
7028, De Laroche, Mtl.
Rolland Trépanier — CA 9071

La Cie TULIPPE Ltée

Cravates, écharpes et robes de
chambre
4630, rue Iberville, Mtl.
FA 2533

SÉGUIN, Paul-Émile

NOTAIRE
6726, St-Hubert
DO 8739

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.



159 Ouest, rue Craig,
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

MA. 1339

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :

*Ascenseurs modernes de tous genres,
soudures électriques et autogènes, etc.*

206, rue du Pont

Québec

Pour devenir propriétaire . . .

Épargnez avec :

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES
LIMITEE

1306 est, Ste-Catherine, Montréal

Tél. : CHerrier 5415-5515

Calendriers

Dépliants

Magazines

Tracts

Volumes

Cartes postales

Images

par **TYPO•LITHO•HÉLIO**

Pierre Des Marais

Imprimeur Graveur Lithographe

L'ACTION NATIONALE

VOL. XLV, No 5

MONTRÉAL

JANVIER 1956

ÉDITORIAL

1956

Le directeur de la revue tient, cette année, à ce que le président de la Ligue d'action nationale se conforme à une tradition vénérable: qu'il exprime quelques voeux aux lecteurs à l'occasion de la Nouvelle Année.

Il y a d'abord toutes les raisons du monde pour que nous souhaitions à chacun de vous les voeux personnels ordinaires et en désirions la réalisation avec la sincérité la plus... intéressée, donc la plus certaine. Si sensibles qu'aient été nos progrès au cours de 1955, ils ne l'ont pas été suffisamment pour que nous ne tenions pas à conserver tous nos amis. Nous voulons donc intensément que Dieu vous accorde santé et longue vie! De plus, ces progrès numériques n'ont pas encore réussi à nous garantir la prospérité financière dont nous aurions besoin pour mener à bonne fin toutes les oeuvres nationales désirables.

Nous voulons donc vous voir assez prospère pour vous sentir disposés, sans la moindre hésitation, à nous verser un abonnement de soutien au lieu d'un abonnement régulier !!

Quant au troisième voeu traditionnel : bonheur ! il exige plus que la réussite personnelle. Il implique une situation collective telle que l'individu se sente bien intégré dans une société libre, prospère et conforme à son idéal culturel. Assurer à notre peuple la réalisation de cet état de chose, telle est en somme la grande oeuvre à laquelle travaillent notre Ligue et notre Revue. Une province de Québec bien française, dans toutes ses réalisations, aussi bien économiques que politiques et culturelles, capable de rayonner au point d'assurer le respect des minorités françaises à travers tout le Canada, tel est l'objectif vers lequel elles tendent comme à un minimum irréductible. Souhaitons que 1956 nous permette de réaliser quelques pas significatifs dans cette voie.

Pour y arriver, il faut que tous ensemble, lecteurs, abonnés, rédacteurs et directeurs, nous nous épaulions puissamment. Et cela même quand les circonstances nous obligent à faire porter notre effort sur des réalisations plus symboliques que profondes. Les symboles ne sont pas plus méprisables que les réalités dont ils sont le signe parfois avant-coureur. Et, de même que les petits exercices préparent aux grandes vertus, les campagnes d'intérêt secondaire rendent possibles les manoeuvres qui entraînent aux grandes victoires.

Au cours de 1955, l'Action nationale a jugé opportun de s'engager à fond sur l'un de ces incidents symboliques :

de s'engager à fond sur l'un de ces incidents symboliques : la campagne du Château Maisonneuve. Le concours spontané qu'elle a recueilli dans de nombreux milieux prouve qu'elle a correspondu aux volontés populaires. C'est le moment de remercier tous nos amis du concours splendide que nous avons reçu. Nous avons eu des raisons d'entretenir l'espoir de pouvoir terminer l'année par la bonne nouvelle d'un succès final. Mais le fruit n'était pas tout à fait prêt à tomber de l'arbre. Il faut donc nous préparer à des efforts redoublés si nous voulons emporter une forteresse qui semble déjà à moitié prise. Nous souhaitons de trouver chez les nôtres en 1956 la constance dans l'effort et la tenace persévérance qui nous assurera nécessairement le succès final.

La Ligue fait de nombreux projets pour de nouvelles réalisations en 1956. Au cours de ses réunions de l'année, elle entreprendra la synthèse d'une politique nationale pour les Canadiens français et mettra en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour la faire triompher. Le problème d'un meilleur aménagement et d'une meilleure utilisation de nos ressources naturelles tiendra nécessairement une place à cet ordre du jour.

Sur tous les problèmes, la Ligue continuera d'adopter l'attitude non partisane qu'elle a tenu à conserver et dont elle n'entend pas se départir. D'un autre côté, elle n'hésitera pas à réprover objectivement, mais vigoureusement, toutes les politiques, d'où qu'elles viennent, qui ne seront pas conformes aux exigences légitimes de notre groupe ethnique dans la province et dans le pays.

Dans ce point de vue, la population aussi bien que nos représentants aux divers parlements feront bien de

ne pas oublier que nous approcherons rapidement, en 1956, de la période des élections sur tous les fronts. Des attitudes populaires suffisamment fermes feront beaucoup pour obliger les candidats à promettre leur appui aux politiques conformes à nos intérêts nationaux légitimes. Nos représentants feront bien de se rappeler qu'à braver impunément les revendications populaires, ils mettront gravement en jeu leur réélection.

Fermeté dans nos revendications, claire conscience de nos besoins nationaux, ténacité dans nos luttes et appui populaire à ceux qui consentent à les mener jusqu'au bout, telles sont les conditions qui nous permettront de réussir. Telles sont les dispositions qu'il faut souhaiter voir grandir en notre peuple en 1956 ! La Ligue d'action nationale est prête à faire toute sa part pour que ce voeu se réalise. Elle vous demandera de faire la vôtre !

François-Albert Angers,
président de La Ligue d'action nationale.

CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE

par Pierre de Grandpré

Objet et méthode de cette chronique

"Civilisation" est un vocable au contenu controversé. Acceptons la définition qu'en donne le sociologue Marcel Mauss dans le petit recueil collectif ("La Civilisation, le mot, l'idée") publié par le Centre international de synthèse. "Une civilisation est un système de faits de civilisation; ce qui définit les faits de civilisation, c'est qu'ils sont communs à un nombre plus ou moins grand de sociétés et à un passé plus ou moins long de ces sociétés". Le projet d'étudier "notre civilisation", dans un sens rigoureux, impliquerait une vaste enquête historique sur la civilisation française et la civilisation chrétienne auxquelles nous participons. Tel n'est assurément pas notre projet. Seules quelques modalités canadiennes-françaises concrètes de ces systèmes plus généraux doivent nous retenir. Mais j'ai tenu à reproduire cette définition au point de départ pour bien préciser que les réalités que nous chercherons à comprendre n'existent pas en système fermé.

L'objet

Si toute collectivité a intérêt à réfléchir sur elle-même, à prendre une conscience exacte de son identité, à combien plus forte raison une minorité menant comme la nôtre une existence perpétuellement menacée ! Dans

une revue dont tout l'effort vise à cette prise de conscience, une enquête méthodique sur le sujet, poursuivie de mois en mois, trouve sa place naturelle.

Heureusement nous ne sommes pas seuls dans cette recherche. Toute pensée canadienne-française y revient par une pente naturelle. Qu'on le déplore ou non, ce caractère engagé de notre réflexion nous définit encore tous, plus ou moins, à l'étape où nous sommes. Alfred de Vigny avait déjà précisé ce trait de notre nature, il y a plus d'un siècle. N'a-t-il pas écrit, dans des pages, retrouvées il y a une dizaine d'années, sur "Les Français du Canada" : "... Ce sentiment qui fait leur résistance a glacé leur activité, et c'est par lui qu'ils sont demeurés immobiles au milieu d'un monde progressif qui les entoure et les maudit. Ce sentiment, ils l'ont élevé autour d'eux comme un fort, mais il les emprisonne."

Oui, même une revue comme "Cité Libre", si nouvelle de ton, tire sa principale valeur de ce qu'elle malaxe le même problème central, vital, inéluctable. "Primum vivere" est la dure loi de notre vie spirituelle; toutes les disgrâces de cette dernière, toutes ses impuissances tiennent à cette difficulté d'être; c'est aussi, peut-être, le principe en elle d'une force secrète? Il n'est pas dit qu'une pensée ne gagne pas, en dépit de débuts obscurs, à se colleter sans cesse avec une réalité opprimente. Penser "avec les mains", penser pour agir prépare peut-être à une rigueur qui pourrait bien devenir quelque jour une richesse, une caractéristique.

A propos de "Cité Libre" voici, liées au sujet qui nous occupe, quelques réflexions fort justes d'un article d'Aurèle Kolnaï intitulé "Notes sur l'utopie réactionnaire". Une tradition, dit en substance Kolnaï, doit être si bien assimilée, elle doit si bien faire corps avec

l'individu vivant qu'elle doit le rendre apte à la fois à la confiance en soi et à la critique de soi, ces deux faces d'une même attitude. A cette condition seulement une tradition échappe à la sclérose, demeure vivante, se renouvelle et se revitalise à la faveur même des défis que la vie ou des voisinages plus ou moins "désintégrants" lui opposent. Ces idées rejoignent celles de Lionel Groulx dans "Pour Bâtir": "Faire acte de peuple viril et reprendre confiance en (nous)-mêmes... Ne boudier nul humanisme de ce monde, ni l'anglais, ni l'américain, ni surtout l'humanisme français; car une culture vivante doit être de plein air; mais les aborder, ces humanismes, non plus en écoliers ou en disciples... mais en humanistes, en adultes qui font le triage des valeurs et qui le font avec un esprit libre."

Ce qui nous intéresse, c'est de tirer de la connaissance de la tradition le même parti que les psychanalysés tirent de la connaissance de leur petite enfance. Elle ne doit pas être dans chaque individu comme un "complexe", comme un poids mort; il faut qu'elle demeure une aptitude, c'est-à-dire qu'elle serve non pas à répéter infructueusement le passé, mais à construire l'avenir, à répondre aux difficultés du présent. Il importe de se connaître aussi bien pour se libérer des fantômes, pour apercevoir les impasses et dénoncer les alibis de la vraie pensée, que pour aller de l'avant avec assurance dans son propre sens.

Le principe qui inspirera cette nouvelle chronique n'a donc rien de bien original. Après tant d'autres, nous allons nous imposer de réfléchir sur nous-mêmes, de penser à partir de nos traditions, "en vue, comme s'exprime Kolnaï, de les reviser, mais aussi de les conserver en les valorisant".

La méthode

Une fois le but indiqué, qui est de tenter un nouvel effort d'élucidation, de travailler du meilleur de nos forces à une commune prise de conscience, à chercher avec tous ceux qui poursuivent un même effort à nous mieux **comprendre** nous-mêmes, précisons par quelles méthodes nous entendons mener ici notre enquête.

L'étude d'une civilisation, de ses modalités en un lieu et une époque donnés, peut être faite par l'historien qui en décrit les étapes concrètes (c'est l'approche verticale), ou par le sociologue qui concentre son attention sur certaines coupes pratiquées dans la durée (approche horizontale); d'autres approches sont aussi possibles : celles par exemple de l'anthropologie culturelle, de la géographie humaine... Une étude exhaustive devrait évidemment se nourrir de l'apport et de la collaboration de toutes ces disciplines déjà bien établies, ayant de solides traditions de travail.

Mon projet est loin d'être aussi ambitieux. En quête de résultats rapides, il ne saurait être question, dans cette chronique, de prétendre esquisser même une telle entreprise, nécessairement collective. La chaire de civilisation canadienne-française fondée par M. Esdras Minville, répond précisément à ce besoin de recherches objectives. M'appuyant pour ma part sur les travaux accomplis notamment par l'histoire et la sociologie, je voudrais intéresser le lecteur à une troisième "dimension", capable d'animer véritablement les résultats acquis par l'observation externe et par la prospection du pur monde des faits : la dimension **psychologique**, l'interprétation, la recherche d'une intelligibilité humaine, la **compréhension**. L'intervention du "subjectif"

est ici avouée au départ. Il est du reste évident que notre effort au jour le jour n'aura qu'une valeur restreinte. Ce ne seront que de rapides esquisses; mais il faut bien commencer... Et il n'aura pas été inutile de préciser d'abord à quelles idées générales se rattache notre projet, et d'où il est né.

Il ne manque pas aujourd'hui de bons esprits qui découvrent et répètent que le but réel, distinctif et jusqu'ici trop méconnu des sciences humaines est la compréhension, non la seule explication causale. Ce qu'on nommait autrefois les "sciences morales", qui relevaient de l'art tout autant que de la science, de l'esprit de finesse autant que de l'esprit de géométrie, redeviennent d'actualité; l'on en sent le besoin en particulier dans une matière aussi subtile que l'histoire intellectuelle, l'histoire de la sensibilité, la psychologie des peuples, l'étude des civilisations. Parmi les Français contemporains qui ont repris en la diversifiant la pensée de Wilhelm Dilthey sur cette matière, nommons Gurvitch, Amar, Goldmann, Dufrenne, Hours, Henri Marrou... Et si nous cherchons à saisir le secret des meilleurs praticiens de la psychologie des peuples, un Siegfried, un Madariaga, nous découvrons une exceptionnelle perspicacité, appuyée sur une vaste culture. L'intention s'ajoute chez eux à une compétence née d'une profonde intimité avec leur sujet et d'une habitude de faire collaborer les diverses disciplines scientifiques.

Il n'est pas douteux que la science des sociétés progresse par les synthèses inter-disciplinaires et la "cross-fertilization" qui s'ensuit, selon l'heureuse expression des Américains. Pour prendre l'exemple de recherches qu'encourage l'UNESCO, les "area studies"

aux Etats-Unis, qui visent à définir des "psychologies collectives", dans le dessein spécial d'étudier les positions internationales de chaque nation, utilisent comme fondements sûrs, irremplaçables : la géographie (surtout la géographie humaine) : l'histoire et la sociologie. Une étude sur une civilisation s'appuie tout naturellement sur ces fortes colonnes. Mais combien de disciplines considérées comme mineures, ou trop délicates à manier sur le plan de la recherche scientifique, peuvent fournir une contribution utile !

L'iconographie artistique, la linguistique, l'étude de la production littéraire entendue au sens le plus vaste (et c'est très légitimement que le souci artistique, sans disparaître tout à fait, le cède en l'occurrence à la préoccupation sociologique), ce sont là de très précieux instruments de travail pour la psychologie des peuples et des civilisations.

Psycho-sociologie de la production intellectuelle

Que l'étude d'une civilisation soit abordée par l'histoire, par la sociologie, par la géographie humaine, etc., la psychologie est toujours, pour la pratique, le couronnement de ce vaste travail collectif; elle doit opérer la synthèse et englober, sur son propre plan, pour ses fins spéciales, les résultats des recherches de tous ordres.

Il est cependant un ordre de recherches qui conduisent d'emblée, bien que de façon détournée, à appréhender cette réalité fuyante qu'est le psychisme collectif. Ce sont celles que l'on fait sur l'histoire littéraire et intellectuelle.

Je crois en la possibilité d'une psycho-sociologie des Canadiens français dans et par leur production intellectuelle.

Il s'agirait à la fois d'expliquer cette production par la causalité sociale (de faire ainsi oeuvre de sociologue) et de mieux comprendre notre civilisation en décelant, à travers les oeuvres de l'esprit, les réactions de la "personnalité de base", c'est-à-dire du caractère national, à l'égard du social; de combiner l'analyse sociologique de la vie intellectuelle avec une étude de psychologie de groupe.

Ce concept instrumental : la personnalité de base, tel qu'élaboré par l'anthropologie culturelle (cf Kardiner, réinterprété en France par Mikel Dufrenne, Roger Bastide et autres), est ici du plus grand secours, ainsi que toutes les notions qui s'y rattachent (fonctionnalisme, distinction du "primaire" et du "secondaire", etc.). La production intellectuelle, convenablement interrogée, peut être considérée comme le reflet de cette personnalité de base. Comme elle, elle est à la fois nature et liberté, c'est-à-dire que, déterminée en un certain sens par le social, elle enregistre la sphère de libre invention, de libre mouvement par lesquels l'individu réagit au social. Consultée avec les précautions nécessaires, la production intellectuelle est le témoin irremplaçable des étapes d'évolution de la mentalité collective. Elle favorise peut-être à l'occasion l'approfondissement de la psychologie en psychanalyse. En un mot, elle permet une approche collective de l'humain, du psychique, des conduites vécues.

Nous disons : avec les précautions nécessaires. C'est qu'une telle socio-analyse, doublée d'une psycho-analyse,

de la production intellectuelle, ne peut négliger le fait que cette production n'est jamais, par rapport à la réalité, un simple "miroir", mais un prisme. La vérification est indispensable chaque fois que l'on prétend restituer la recherche au domaine de la science entendue au sens strict. Il n'en rest pas moins que les attitudes complexes sont mieux reflétées et analysées, dans certains romans par exemple, que dans toutes les simplifications arbitraires des enquêtes chiffrées. On y trouve des cas concrets, typiques. Un Albert Bayet, étudiant en sociologie le phénomène du suicide, a fait grand état des documents littéraires. C'est que, comme l'exprime Georges Bouthoul, sur les mentalités la littérature est, avec les documents judiciaires, le seul témoignage psychologique dont nous disposons. De plus, poursuit ce sociologue (en s'autorisant de la pratique d'un Giddings ou d'un Znaniecki et de leurs "case stories"), les "écrits lyriques, mémoires, récits, romans... suivent l'action et les variations d'une mentalité typique sur une longue durée."

Sans doute est-il nécessaire de tenir compte de ce que la littérature, prise dans un sens très large, reflète des états profonds, durables (correspondant à ce que Pareto nomme les "résidus" ou Freud la libido) et à côté de cela des systématisations, des déguisements de l'être réel, des "dérivations" ou complexes. Depuis Freud et Nietzsche, depuis Pareto, Scheler ou Mannheim, nous avons été suffisamment mis en garde contre l'erreur qu'il y aurait quelquefois, en psychologie et en sociologie, à prendre à la lettre certaines affirmations d'ordre intellectuel, certaines "professions de foi". Nous savons qu'il existe, dans les corrélations entre l'expression littéraire et les divers aspects d'une civilisation

vécue (ne serait-ce que parce que l'art possède ses traditions propres), des angles de réfraction. C'est affaire d'intuition et de culture que de les corriger.

La littérature, entendue encore une fois dans un sens très large, peut donc jouer ce rôle de faire collaborer psychologie et sociologie. Elle constitue un témoin vivant du mental et du psychologique dans une société. Le bel ouvrage de Robert Minder sur *Les Allemands* est tout entier construit sur ces bases. Ne détenons-nous pas là un moyen d'éclairer de l'intérieur, de rendre sensibles, humainement intelligibles, des "faits" sociaux qui, s'ils ne sont ainsi animés, n'ont de réalité que celle des ombres chinoises ? N'est-ce pas une bonne méthode pour faire comprendre, chez nous et à l'étranger, une civilisation particulière, celle du Canada français ?

Et d'autre part cette façon d'aborder notre littérature est particulièrement indiquée lorsque l'on souhaite y intéresser les publics cultivés. Il demeure moins déprimant pour nous, dans l'état présent de cette littérature, de l'aborder comme document psycho-sociologique que des seuls points de vue esthétique ou intellectuel; moins déprimant et, pour l'instant, plus utile peut-être, parce qu'ainsi elle sert à la connaissance de nous-mêmes.

Voilà un beau programme de travail, propre à soulever, (sur les attitudes envers la France ou d'autres nations, sur la religion, la famille, les traditions, sentiments, manières d'être, etc), une foule de questions du plus vivant intérêt.

Les études de ce type sont encore très rares chez nous. Raison de plus pour se mettre à la tâche.

La chronique du **d**irecteur

POUR 1956

Que souhaiter aux lecteurs de l'Action nationale pour 1956 ? Sans doute les choses qu'on se souhaite généralement à l'occasion du Nouvel An : santé, bonheur, prospérité. Non seulement la joie de les posséder, mais le courage de les mériter.

Mais c'est trop peu encore que toutes ces choses, si importantes soient-elles. A la collectivité que forment nos lecteurs nous souhaitons cette solidarité qui nous a permis, en 1955, de lancer avec succès des campagnes comme celle du Château Maisonneuve, qui nous a valu un nombre toujours croissant d'abonnés. Au cours des douze mois qui commencent nous allons lancer des mots d'ordre, vous inviter à l'action. Puissiez-vous tous répondre : "Présent". Il vous faudra payer de votre argent, de votre personne. Si nous savons nous donner la main, tirer tous dans le même sens nous remporterons en 1956 des victoires inespérées, dans des causes encore bien plus importantes que celle du nom d'un hôtel.

Que chaque jour en 1956 vous vous souveniez que vous êtes un Canadien français, c'est-à-dire citoyen du Canada et héritier d'une culture, d'un verbe français. Cela

comporte des droits et des devoirs. Ne soyez pas étonné si nous mettons l'accent sur nos devoirs. Ils sont nombreux, quelques-uns sont urgents. Les remplir à fond c'est la façon la plus efficace de réclamer nos droits.

Donc bonne et heureuse année, pour vous et pour le Canada français.

**UNE ANNÉE DE
REFRANCISATION**

1956 sera une année de refrancisation. Vous aurez le devoir de nous aider à redonner à la province de Québec un visage français, à améliorer notre langue parlée et écrite.

Pour y atteindre vous devrez vous convaincre de la nécessité de cette campagne. Jamais notre province n'a eu le visage plus barbouillé d'anglais. Nous parlons et écrivons une langue pauvre, presque moribonde. Vous n'aurez qu'à ouvrir l'oeil, qu'à prêter l'oreille pour constater combien ce jugement est, hélas, bien fondé.

Vous devrez aussi penser que vous pouvez jouer un rôle dans l'oeuvre de refrancisation. Au foyer, par exemple, la langue française pourrait être mieux parlée. Vos enfants devront prendre exemple de votre bonne prononciation. Vous aurez soin de les reprendre, d'exiger qu'ils s'expriment bien. Pour cela il vous faudra combattre la mollesse, le respect humain. Cette campagne exigera une attention quotidienne.

Votre influence pourra s'exercer en dehors de la maison. Le magasin où vous êtes client porte-t-il un nom anglais ? annonce-t-il ses principaux produits en français ? Vous pourrez d'abord vérifier, ensuite réclamer poliment les réformes qui s'imposent. Le centre d'habitation où vous songez à acheter une maison porte-t-il un nom français ?

C'est avant de signer le contrat que vous devez y penser, car votre influence sera, à ce moment là, considérable.

On pourrait multiplier les exemples, les suggestions.

Si vous vous y mettez sérieusement vous constaterez que votre travail porte rapidement des fruits. Vous vous rendrez compte que la plupart des nôtres qui font affaires en anglais le font par ignorance, par distraction. Ils n'y avaient pas pensé ! Vous devrez, évidemment, éviter d'avoir l'air d'un croisé, de manquer de tact ou de trop insister. Allez-y avec discrétion, mais sans hésitation.

Et quoi de mieux, pour encourager les autres, que de nous signaler le résultat de votre travail.

Nous reviendrons chaque mois sur ce sujet.

**LES CARNETS
VIATORIENS
ONT 20 ANS**

Avec la parution de leur édition de novembre les *Carnets Viatoriens* complètent leur vingtième année.

Nos félicitations empressées aux Clercs de Saint-Viateur, qui nous ont donné une très intéressante revue de pensée. A son directeur, le R. P. Gustave Lamarche, C.S.V., nos hommages pour sa pensée dynamique, son amour de la culture française, son courage.

Dans un éditorial intitulé : "Nos vingt ans de service", la rédaction fait le bilan du passé et trace le programme de l'avenir.

Il est évident pour tous ceux qui suivent les *Carnets Viatoriens* que cette revue occupe une place à part parmi nos périodiques culturels. Au service de l'humanisme chrétien intégral, elle touche au passage la plupart des sujets qui intéressent les jeunes, les intellectuels, les éducateurs, les religieux. Et derrière tous les articles on retrace

cette préoccupation de servir l'humanisme chrétien en perfectionnant l'humanisme au Canada français.

Nous souhaitons, — peut-être nous en voudra-t-il, ! — au R. P. Lamarche de diriger pendant vingt autres années les *Carnets Viatoriens*. Peut-être alors verra-t-il la réalisation de quelques-uns de ses plus grands espoirs. Nous l'assurons de notre admiration et nous invitons nos lecteurs à grossir le nombre de ses lecteurs assidus.

On s'abonne à l'adresse suivante : 455 rue Querbes, Joliette. Le prix : \$ 2.50 par année.

**LE MADAWASKA
REPRÉSENTÉ
AU SÉNAT ?**

les Acadiens à la Chambre haute canadienne. La région du Madawaska n'a pas de sénateur de langue française et les Acadiens n'ont que trois sénateurs, alors qu'ils auraient normalement droit à quatre.

Le gouvernement canadien serait bien inspiré de régler ce problème au plus tôt. Sans doute, il y a la question de justice. Son intérêt politique exige aussi qu'il le fasse. Les récentes élections de Restigouche-Madawaska l'ont prouvé suffisamment.

L'Action nationale se joint à *Vie française* pour demander à Ottawa d'agir.

**L'ÉDUCATION
NATIONALE**

La Famille, revue de la famille canadienne, entreprend une bien louable initiative. Sous la plume de M. Charles-Henri Dubé elle entreprend une série d'articles sur l'éducation nationale dans la famille.

"... Nous perdons le sens de notre vocation nationale", écrit l'auteur dans son article liminaire.

Nous souhaitons que ses propos aient une large diffusion. *La Famille* a droit à nos félicitations. Cette initiative prouve qu'il y a de plus en plus un besoin d'éducation nationale chez les nôtres.

**DU NOUVEAU
EN JANVIER**

L'Action nationale fait de son mieux pour présenter presque chaque mois à ses lecteurs des chroniques nouvelles. Elle fait appel aux meilleurs cerveaux du Canada français. C'est conforme d'ailleurs à une solide tradition, établie il y a près de quarante ans.

M. Pierre de Grandpré commence dans le présent numéro une série régulière d'articles sur "la civilisation canadienne-française". Pendant plusieurs années il a étudié cette question à Paris. En plus d'être un spécialiste de la question on sait en quelle langue châtiée il s'exprime.

Notre enquête sur le comté de Pontiac débute ce mois-ci. M. Patrick Allen, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, signe le premier article, sur la géographie du Pontiac.

M. Michel Brunet est, ce mois-ci encore, au nombre de nos collaborateurs. Nos lecteurs lui sauront gré de vouloir le plus souvent possible collaborer à la revue. C'est un des penseurs les plus sérieux du Canada français.

**LE ROUGE
AU FRONT !**

Le 8 décembre nos compatriotes de Montréal ont prouvé qu'ils n'ont pas d'épine dorsale. Ils ont rempli à craquer les magasins de langue anglaise de l'Ouest de la ville qui avaient refusé de fermer leurs portes en ce jour de fête d'obligation.

C'est là un manque de fierté évident. Parce que,

d'abord, la minorité anglaise se moque de nos croyances et aussi parce que ce défi nous était lancé quelques semaines seulement après que la Cour suprême du Canada eut renversé une loi qui ordonnait aux protestants de respecter les fêtes religieuses de la majorité.

C'est une injustice aussi. Par notre empressement à encourager ceux qui nous avaient défiés nous avons causé un tort considérable à nos commerçants. Au magasin Dupuis Frères, par exemple.

Le rouge nous montait au front le 8 décembre quand nous avons appris que les magasins de l'Ouest étaient encore noirs de Canadiens français. Nous avons eu honte des nôtres.

Dès cette année, — en décembre 1956, — il faudra organiser un mouvement solide pour boycotter... ceux qui boycottent notre religion. Normalement ce mouvement eût été superflu, car la fierté aurait dû empêcher nos gens d'encourager ces magasins, au moins ces jours-là. Mais puisqu'il le faut nous allons y voir. Il est peut-être temps, — comme le disait récemment Me Chalout, — que la majorité ait quelques droits dans cette province !

**L'ABONNEMENT
À LA REVUE**

Nos progrès continuent. Nous atteignons presque les 5,000 à la fin de l'année. Nous passerons ce chiffre au cours de janvier. Nos lecteurs nous aideront en nous envoyant régulièrement de nouveaux abonnés et en renouvelant rapidement leur abonnement. Dans les collèges nous continuons à recevoir un accueil chaleureux. Notre prochain objectif chez les étudiants c'est 2,000 copies par mois. Nous sommes actuellement à 1,800.

QU'EST-CE QUE

L'ASSIMILATION?

par Michel Brunet

Certains mots qu'utilise l'historien pour décrire les phénomènes sociaux qu'il étudie charrient avec eux une lourde charge d'émotivité. Les passions et les réactions qu'ils soulèvent dans les esprits embrouillent les notions les plus simples. Par instinct de défense, par mauvaise habitude ou par pusillanimité, on refuse de voir en face les dures réalités que ces mots désignent.

Au Canada français, il serait facile de dresser une longue liste de termes qui agitent violemment la subconscience de nos compatriotes. Ils évoquent des souvenirs, des préjugés et des mythes que les siècles antérieurs ont incrustés dans nos imaginations. Nous n'avons pas à nous en étonner ni à nous en défendre. Il est très normal qu'il en soit ainsi. Cependant, nos émotions collectives deviennent néfastes lorsqu'elles nous empêchent d'être lucides et entretiennent de dangereuses illusions.

Le mot "assimilation" est un de ces termes dont le sens n'a jamais été pleinement saisi au Canada français. Une longue et patriotique tradition prétend que les Canadiens vaincus, conquis et occupés ont victorieusement résisté à la pression assimilatrice de leurs conquérants. N'ont-ils pas conservé leur langue maternelle ? Voilà la preuve, la preuve irréfutable selon eux, qu'invoquent tous ceux qui nient le processus d'assimilation intégrale commencé depuis bientôt deux cents ans. Ces éloquents et sincères défenseurs de la résistance linguistique ignorent ce qu'est réellement l'assimilation.

L'histoire de toutes les sociétés nous rappelle des phénomènes continus d'assimilation. La nation française s'est formée au cours des siècles parce que des Normands, des Bourguignons, des Bretons, des Lorrains, des Alsaciens et plusieurs autres groupes culturels ont perdu leur autonomie collective et sont tombés sous la domination de l'Ile-de-France. La nation espagnole, la nation anglaise, la nation italienne, la nation allemande se sont constituées de la même façon. Chaque fois c'est un Etat national plus puissant que les autres qui prend l'initiative de soumettre ses voisins à son autorité. Cette oeuvre d'unification s'accomplit par des mariages dynastiques, par des guerres de conquête, par une politique agressive de centralisation administrative, par des pressions économiques, par le prestige d'une culture plus dynamique et parfois par des mesures policières. La Russie, sous la dictature des Soviets comme sous l'empire des tzars, poursuit depuis des siècles la tâche d'assimiler toutes les nationalités qui peuplent les territoires sur lesquels s'exerce l'autorité directe de Moscou. La Chine impériale, au cours de sa longue histoire, a subjugué de nombreux peuples dont elle a fait des Chinois. La conquête anglaise a réalisé l'unité territoriale et politique des Indes et le gouvernement de la Nouvelle-Delhi s'est donné la mission de former une nation hindoue. La nation américaine, fondée par l'Angleterre, a transformé en Anglo-Saxons d'Amérique les millions d'immigrants qu'elle a accueillis dans ses cadres. Le Canada anglais ne procède pas différemment avec les immigrants qui viennent s'y établir.

Assimiler c'est rendre semblable. Celui qui s'assimile oublie qui il est et s'efforce d'imiter ceux auxquels il veut ressembler. Car l'assimilation résulte toujours du

désir ou de la nécessité d'imiter les autres. Le cas est particulièrement évident chez un individu isolé dans un milieu étranger. Il ambitionne de se faire accepter. Il y parvient en se rendant semblable à ceux avec lesquels il est forcé de vivre. Il se considère obligé d'agir comme les autres. C'est le sort inéluctable de l'immigrant. Il s'y soumet habituellement sans résistance. Au contraire, son intérêt personnel et les puissantes pressions du milieu l'encouragent à s'assimiler le plus tôt possible. Seule la première période d'adaptation présente quelques difficultés. Après une ou deux générations, les descendants de l'ancien immigrant sont complètement intégrés à la société qui les a adoptés. Toutes les nations, même les plus faibles, ont assimilé et continuent d'assimiler les immigrants qui leur demandent asile. Rappelons que la nation américaine, de 1783 à 1952, a absorbé ainsi 40,000,000 d'immigrants venus de tous les pays du monde. L'assimilation des individus sortis de leur milieu culturel d'origine pose, en général, très peu de problèmes.

La situation devient beaucoup plus complexe lorsque deux ou plusieurs groupes ethniques de cultures différentes sont appelés à vivre en contact prolongé à l'intérieur d'un même Etat. Habituellement, cette cohabitation n'est pas le résultat d'un choix libre et volontaire. Un mariage dynastique, un échange de territoire ou une conquête en sont généralement la cause. Dès que la cohabitation commence, un processus d'assimilation s'engage. La nation la plus forte impose peu à peu sa domination aux autres groupes. Ceux-ci obéissent à un instinct collectif de conservation et résistent. Parfois, ils obtiennent des chartes spéciales et des garanties constitutionnelles. Ils réussissent souvent à conserver

quelques institutions qui affirment partiellement leur identité comme collectivité sociale distincte. Néanmoins, le groupe dominant garde nécessairement l'initiative dans les principaux domaines de la vie collective : politique extérieure, politique intérieure générale, mise en valeur du territoire. Les groupes dominés ne sont pas exclus de la vie en commun. Leurs membres jouissent de tous les droits individuels reconnus à tous les citoyens. Mais, comme collectivités sociales, les minorités nationales sont graduellement obligées de se soumettre bon gré mal gré aux pressions et aux directives de la majorité. Elles abandonnent toute résistance organisée lorsqu'elles ont totalement perdu la liberté d'agir collectivement.

Il ne faut pas oublier, toutefois, que toutes les sociétés sont exposées à des pressions assimilatrices. Même les frontières nationales ne protègent pas entièrement contre les influences extérieures. Toutes les nations d'ailleurs s'influencent les unes les autres. Mais ces échanges entre nations souveraines s'établissent dans des conditions normales qui n'enlèvent pas aux sociétés nationales indépendantes leur liberté d'agir collectivement et de contrôler efficacement la nature et la somme de ces influences étrangères. Bien différent le sort du groupe ethnique politiquement et économiquement soumis à une nation plus puissante qui habite le même territoire que le sien. Quelques esprits chimériques qui constatent ce fait se consolent en soutenant que le groupe assimilateur subit lui-même l'action collective du groupe assimilé. Il est vrai que l'assimilation n'est jamais unilatérale. Il existe toujours des inter-échanges. Mais il serait absurde de prétendre que le groupe le plus faible peut absorber le plus fort. Quant à ceux

qui se réfugient dans l'hypothèse généreuse d'une fusion de cultures d'où naîtrait une civilisation originale, ils prennent leurs rêves pour des réalités. Si une civilisation unique triomphe c'est toujours celle de la société majoritaire qui jouit de la force que donnent le nombre, le prestige, le succès, la richesse et la liberté nationale. Ces attributs n'appartiennent pas à la nation subordonnée.

Toutefois, l'assimilation complète de la nation annexée ne se réalise pas, comme pour l'immigrant isolé, en deux ou trois générations. Elle s'accomplit au cours des siècles. On constate qu'elle est terminée le jour où les membres de l'ancienne nation autonome, réduits au niveau d'une masse anonyme d'individus isolés, ont perdu conscience de former un groupe distinct et sont définitivement intégrés à la nation dominante. Cette intégration se fait à l'intérieur des institutions politiques, économiques et culturelles placées sous l'autorité de la nation majoritaire. Quand les représentants de la minorité participent à l'exercice de cette autorité, ils le font sous la tutelle de la majorité et selon les règles fixées par celle-ci. Chaque fois que la minorité se voit contrainte de renoncer à ses propres institutions, chaque fois qu'elle n'a pas la liberté de créer des organismes indépendants uniquement à son service, chaque fois qu'elle doit accepter comme siennes les institutions de la majorité, le processus d'assimilation s'accélère. Quand la communauté des représentations collectives est achevée, l'assimilation du groupe le plus faible par le groupe le plus fort est consommée. Et si la nation minoritaire a conservé sa langue, il ne lui reste plus alors qu'à s'en débarrasser comme on abandonne un vieux vêtement qui ne sert plus.

L'observation des faits sociologiques révèle que la perte ou la conservation de la langue maternelle ne sont pas des critères pour conclure à l'assimilation ou à la non-assimilation d'une collectivité. Les Irlandais de l'Irlande du Sud ont adopté la langue de leurs conquérants anglais, mais ils ont conservé la liberté d'agir comme nation indépendante. Et ils s'en sont servis. On rencontre souvent des Canadiens français anglophones qui, néanmoins, refusent de se considérer membres de la nation *Canadian*. Par contre, plusieurs Canadiens français, ardents défenseurs de la survivance linguistique, prêchent le pancanadianisme et croient en l'existence possible d'une nation canadienne unique qui serait biethnique et biculturelle. Les premiers ne sont pas assimilés à la majorité *Canadian* tandis que les seconds, même s'ils parlent encore français, ont changé de nationalité. La tragédie c'est qu'ils ne s'en rendent même pas compte.

L'assimilation, pour les immigrants comme pour les membres d'une société soumise à la domination immédiate d'une autre société, c'est la perte de la liberté d'agir par soi-même. L'immigrant doit accepter les conditions que lui impose le nouveau milieu où il s'établit. La nation que le sort des armes et des traités a placée en permanence sous l'autorité d'une autre nation subit les directives de celle-ci. Finalement, elle est amenée à adopter les manières de penser et d'agir de la majorité. Ses propres dirigeants deviennent les interprètes de ceux qui ont la maîtrise politique et économique du pays. Consciemment ou inconsciemment, ils donnent leur appui aux pressions assimilatrices. Impressionnés par le dynamisme et par les succès de la nation majoritaire, les membres les plus énergiques et les plus

ambitieux de la minorité cherchent souvent à se faire une carrière dans les institutions du groupe dominant. Ils déplorent amèrement l'état de stagnation de leur groupe ethnique. Ils en ignorent les causes profondes. Mais ils ont la dangereuse illusion de pouvoir améliorer rapidement la situation de la minorité en invitant celle-ci — pour reprendre une expression mise à la mode en ces derniers temps au Canada — à "s'intégrer lucidement" aux organismes sociaux créés et contrôlés par la majorité.

Une minorité nationale ne peut sortir de son état d'infériorité que dans la mesure où elle conserve un minimum de liberté d'action collective coordonnée, constante et dynamique. Quelques membres du groupe subordonné — et leur nombre demeure toujours très limité — parviennent à se hausser dans l'échelle sociale en s'assimilant à la majorité. Mais un groupe ethnique n'a aucun intérêt collectif à précipiter sa propre désintégration lorsqu'il occupe en nombre suffisant un milieu géographique donné où il dispose de cadres politiques partiellement autonomes, d'institutions économiques et culturelles soustraites à l'autorité de la majorité et de ressources matérielles susceptibles d'être mises à son service. Si, en plus, il a conservé sa langue, cette fidélité, qui a longtemps nourri son vouloir-vivre national, lui donne un puissant moyen culturel pour rallier ses énergies et inspirer son action collective. Dans de telles conditions, une minorité n'a pas le choix : elle doit survivre. Et elle seule peut déterminer la qualité de sa survivance.

* * *

Que peuvent faire les dirigeants d'une minorité nationale que l'évolution historique a engagée dans un

processus d'assimilation sociale ? D'abord, ils doivent savoir ce qui se passe, ne pas se leurrer eux-mêmes ni tromper leurs compatriotes.

Après cette prise de conscience indispensable, ils dresseront un inventaire exact des forces spirituelles et matérielles, des ressources et des institutions de leur groupe ethnique. Ils s'efforceront de préserver l'intégrité de ces moyens d'action encore au service de la minorité. Ils l'entraîneront à multiplier ses initiatives collectives en politique, en économique et dans tous les autres domaines de l'agir social. Ils lui apprendront à penser et à poser des actes par elle-même. Ils veilleront à restreindre au minimum nécessaire le nombre des institutions où la minorité est obligée de s'associer à la majorité. Car lorsque celle-ci prend l'initiative d'une action collective, le groupe le plus faible joue fatalement un rôle subordonné qui lui enlève une partie de son vouloir-vivre collectif. Celui-ci s'étiole chaque fois que le groupe minoritaire se soumet à l'autorité immédiate du groupe dominant. C'est une autre capitulation qui s'ajoute aux précédentes.

Un tel programme exige beaucoup de vigilance et de dynamisme. Les faibles, les pusillanimes et les tièdes diront qu'il est utopique. Refuser d'en tenter la réalisation c'est se soumettre aveuglément aux déterminismes de l'histoire. Chercher à le réaliser c'est croire en la vie et en l'action collective des hommes de bonne volonté.

Michel Brunet

entre 4 yeux

SUR UNE SUGGESTION DES CARNETS VIATORIENS

Pierre Daviault avait déclaré au III^e Congrès de la langue française que la langue française, au Canada, était une langue morte. Roch Valin était allé presque aussi loin au symposium de l'Université Laval, la même année (1952), en déclarant que la langue française, au Canada, était une langue mourante. Jean-Marc Léger, dans l'ACTION NATIONALE de septembre, touche le point extrême en affirmant que cette langue morte ou mourante n'est pas susceptible de résurrection.

C'est un Français de passage à Montréal qui a dit à J.-M. Léger : "A moins d'un sérieux redressement chez vous, dans un demi-siècle nos deux peu-

ples ne se comprendront plus..." Et les dirigeants des groupes de scouts français venus récemment au pays pour le jamboree international ont avoué : "Sur le plan de la communication, nous ne comprenons généralement pas les Franco-Canadiens qui nous parlaient." Pour sa part, le chroniqueur précise :

"Ce parler du peuple canadien-français, par quoi se caractérise-t-il ? Par une ignorance absolue d'abord (et c'est peut-être le plus grave) du génie de la langue et de la syntaxe; par une effrayante pauvreté du vocabulaire; par l'absence de tout souci de la prononciation et l'inexistence de la diction; par l'invasion croissante de termes anglais eux-mêmes mal prononcés."

Les causes du mal sont bien analysées : "notre enseignement, dans son ensemble, est

coupé de la culture"; c'est-à-dire qu'il n'y a, à aucun degré de l'école, un véritable souci de culture, ce qui fait que, "à l'heure actuelle, la nation canadienne-française constitue le groupe ethnique le plus inculte et le plus arriéré de tout l'Occident". La part faite d'une certaine impatience nerveuse dans cette effrayante affirmation, le fond peut en être gardé.

Quels seraient les remèdes ? Que tout le monde s'y mette ! Mais tout le monde, c'est personne. Nous le connaissons cet illustre personnage, le plus représentatif de notre race : Monsieur Personne ! Sans y croire, le chroniqueur distribue pourtant quelques responsabilités plus personnelles en vue d'une reprise de vie : initiatives organisées des associations d'éducateurs (il n'a pas pensé aux Académies ? il y en a deux) ; intervention du Conseil de l'instruction publique, des associations de caractère social et économique (il "rêve" doucement que les syndicats et les chambres de commerce vont s'intéresser à une médiocre question de mots" !); entrée en campagne de la "presse-radio-télévision"; intervention de l'Etat.

C'est à ce dernier point qu'il fallait venir; c'est même

par lui qu'il fallait finir et commencer.

La première et unique chose à faire est en effet d'instituer une COMMISSION DU REDRESSEMENT LINGUISTIQUE, chargée d'étudier la question au nom de l'Etat et de proposer des solutions. Depuis qu'il y a des Congrès de la langue française, comment n'a-t-on pas eu l'imagination d'un tel organisme ? L'examen le plus élémentaire de la situation faite à la langue en Amérique (surtout avec un économique d'impuissance comme le nôtre) devrait conduire à cette création, non pas en 1955 ou 2000, mais en 1911, première session des Congrès. S'il y a quelque chose de national dans une nationalité, c'est la langue, et pas seulement les "liqueurs" (en français : spiritueux). On pourrait donc avoir, pour empêcher la nationalité de mourir dans la honte, une COMMISSION NATIONALE de la langue. Tout le reste, cher confrère, est de l'autorité empruntée, et vous n'arriverez pas à un résultat national par des moyens infra-nationaux, autrement dit par des demi-mesures. C'est la tête qui doit agir quand tout le corps est dans le danger; ce n'est pas le bout du doigt.

Quand cette commission aura été créée et aura parlé, la corruption par le dedans et par le dehors pourra être enrayée; des campagnes intensives pourront être entreprises dans les milieux d'éducation; les professeurs, même d'universités, pourront être forcés à parler français; les universités pourront être forcées à trouver (en Chine peut-être) des manuels français pour leurs étudiants; et il sera possible d'imaginer — quel surhumain effort! — quelques règlements pour enlever la grotesque croûte anglaise qui couvre notre visage "français" et nous rend méconnaissables, ou ridicules, devant les passants du monde entier. M. Antoine Rivard, au nom du gouvernement québécois, avait promis un OFFICE DE LINGUISTIQUE dûment

organisé, lors du Congrès de 1952. N'ayant pas pu encore accomplir ce bien, qu'il se résigne au mieux et qu'il crée l'organisme vital sans lequel tout le reste sera pour rire, avec la mort au bout. Pour le financement, — car il faut un budget d'un demi-million par année, — on pourra se tourner vers ladite Commission des "Liqueurs", à qui il sera loisible d'agrémenter sa nouvelle bienfaisance d'un verre de champagne à l'occasion (elle "fait" en moyenne trente millions par année, exactement 32,857,926 doll. pour l'"exercice" 1952-53). Mais me voilà encore à parler du fisc, dont on nous rebat les oreilles depuis tant de mois et d'années. Quand est-ce que nous parlerons de l'âme?

(*Les Carnets Viatoriens*)

L'AVENIR ÉCONOMIQUE

des Canadiens français

par François-Albert Angers

Il est plus facile de parler en termes optimistes de l'avenir économique des Canadiens français que de leur passé et de leur présent. Il est coutumier, en effet, de constater que les Canadiens français jouent un rôle, en somme, bien effacé dans la direction et le développement de notre vie économique. Les chiffres montrent un progrès en valeur absolue, mais il n'est pas bien certain qu'il y ait progrès relatif, c'est-à-dire que nos progrès, à nous, soient plus rapides que ceux des autres. Alors, sur quoi peut-on s'appuyer pour montrer plus d'optimisme en face de l'avenir ? Simplement parce que l'avenir permet de laisser aller son imagination aux spéculations les plus invraisemblables ? Ou parce que le présent, si peu satisfaisant qu'il soit, contient des éléments d'espoir ?

Personnellement, je n'ai aucun goût pour les prophéties ou les spéculations hasardeuses. Mais je suis convaincu que nous avons atteint un point où il est permis de dire, en dépit de tous les obstacles apparents, que notre avenir économique dépendra surtout de nous-mêmes, de la volonté que nous démontrerons de prendre les moyens de conquérir notre part de l'économie canadienne. Cela ne se fera certes pas sans difficultés, sans luttes, sans une concurrence qui pourra éventuellement devenir forcenée. Mais cela se fera si nous montrons l'initiative et la ténacité nécessaires pour réussir. C'est donc dire qu'à mon sens les éléments exis-

tent maintenant qui nous permettent d'espérer en l'avenir.

Nos débuts difficiles sont trop connus pour les répéter de nouveau. Ils expliquent bien des reculades de notre histoire. Cette situation des débuts du régime britannique et de nombreuses années par la suite est restée tellement vivace dans notre esprit qu'elle conditionne encore aujourd'hui le pessimisme d'un grand nombre des nôtres; exactement comme si les positions étaient les mêmes qu'alors.

Depuis, cependant, il y a eu toute la série des conquêtes politiques, qui nous a conduits, à travers l'Acte de Québec, le Régime constitutionnel, et aussi l'Union, à la Confédération, et à l'autonomie d'une province de majorité française dans toutes les matières touchant aux éléments essentiels de sa vie culturelle et sociale. En même temps se produisait ce qu'on a appelé "la revanche des berceaux", grâce à laquelle les 60,000 d'hier sont devenus plusieurs millions d'individus, formant ainsi un corps national parfaitement viable comme tel. Puis lentement des capitaux se formèrent par accumulation des petites épargnes, qui servirent à financer le développement de nos institutions culturelles, sociales, municipales, scolaires et religieuses, en même temps que d'un certain nombre d'entreprises commerciales, industrielles et financières. Avec le 20^e siècle enfin, vint l'éveil graduel de notre conscience à l'importance des questions économiques, la création de l'Ecole des hautes études commerciales, à Montréal, et plus tard, d'autres écoles supérieures de commerce, d'où sortirent des techniciens du monde des affaires, et aussi des hommes que leur mentalité dispose davantage

à jouer le rôle d'entrepreneur essentiel à tout développement économique.

Aujourd'hui par conséquent, nous disposons de tous les instruments — peut-être pas encore en nombre suffisant, mais en tous cas en nombre imposant — de tous les instruments nécessaires, dis-je, pour constituer une économie suffisamment bien charpentée. D'abord pour ce qui est de la province de Québec, centre nécessaire de tout le rayonnement français au Canada, un territoire aux ressources suffisamment riches et variées, le contrôle de l'Etat qui l'administre; une population assez abondante pour représenter un important pouvoir d'achat, une classe grandissante d'hommes entrepreneurs et bien formés donc capables de lancer des initiatives et de prendre les risques nécessaires, des capitaux sans aucun doute impressionnants. Peut-être d'aucuns douteront-ils de ce dernier point en pensant aux difficultés que rencontre tout Canadien français désireux de se lancer en affaires. Mais que ceux-là pensent aux 300 millions d'épargne de nos caisses populaires, ainsi qu'aux centaines de millions d'argent canadien-français dans les banques, les compagnies d'assurance, ainsi que dans les valeurs municipales, scolaires, paroissiales, religieuses, etc. Ce ne sont pas, à proprement parler, tous des capitaux disponibles pour des placements industriels, mais une bonne partie à tout le moins pourrait le devenir.

Loin de nous complaire, par suite, dans les causes lointaines de nos faiblesses passées, pour expliquer nos déficiences présentes, il importe plutôt maintenant de nous étonner que nous n'ayons pas réussi à réaliser davantage avec ce que nous avons. Non pas que ce

fait ne soit pas largement et facilement explicable, étant donné la difficulté de notre position. Mais il n'en reste pas moins que nous avons à notre portée des éléments qui n'ont pas été complètement utilisés. Il est vrai que l'une ou l'autre des conditions nécessaires à un développement économique ne suffit pas seule. Ainsi, par exemple, l'abondance des capitaux ne sert pas à grand-chose, si le milieu ne fournit pas les hommes d'initiative et de vision capables de les utiliser à bon escient. Les capitaux, alors, s'engagent, mais par l'intermédiaire des autres, ou dans des domaines qui n'exigent pas autant d'aptitudes aux affaires; ils sont mis au service d'éléments étrangers ou dans des valeurs de tout repos, qui donnent un certain rendement, mais pas d'influence sur l'orientation des destinées économiques d'un pays. Et ainsi de suite. Mais quoi qu'il en soit, nous arrivons actuellement à un moment où des éléments suffisants de tous les facteurs existent pour que leur coordination produise des résultats qui ne manqueraient pas de nous étonner.

Nous disposons tout d'abord d'un Etat sur lequel nous pouvons exercer le contrôle de la majorité et qui, dans ses administrateurs (cabinet et députés), est français. C'est cet Etat qui administre les ressources naturelles de la province. C'est donc à lui qu'il faut d'abord demander une direction générale de l'économie compatible avec les intérêts de la majorité de la province. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que nous n'avons pas su jusqu'ici nous servir de cet instrument comme d'un moyen pour assurer notre émancipation économique. Et je ne pense pas ici aux nationalisations d'industries qui sont réclamées par plusieurs et qui, malheureusement, ne me paraissent pas compatibles avec

les valeurs culturelles que nous voulons défendre. Mais je songe à la politique suivie à l'égard de l'introduction du capital étranger, en vue de favoriser le développement économique rapide et d'assurer du travail à une population croissante et encore relativement pauvre au début de ce processus d'expansion.

Le capital étranger certes a pu nous rendre service, mais n'oublions jamais qu'il n'est pas venu ici pour cela. Il a accepté de venir s'installer chez nous pour se servir, servir les intérêts de ses détenteurs et des nations dont ces détenteurs étaient ou sont encore citoyens. Dans une mesure cela était sûrement légitime. Mais il aurait été non moins légitime que nous exigions en échange qu'il serve aussi les intérêts du pays qui lui fournissait l'occasion de faire de l'argent et d'obtenir des matières premières recherchées. Autrement dit, nous n'avons pas été assez sévères dans les conditions que nous avons posées à son installation. Nous ne nous sommes pas suffisamment préoccupés de voir à ce qu'ils utilisent nos forces de travail non seulement dans les emplois les moins qualifiés, mais aussi bien à tous les échelons de l'administration et de la direction. Nous n'avons pas su prévoir non plus le rachat des capitaux étrangers, à l'expiration de la concession par des capitaux canadiens-français. Nous nous sommes en définitive trop facilement contentés des miettes. Une réorientation de notre politique des ressources naturelles s'impose donc si nous ne voulons pas que notre avenir économique soit compromis par une mainmise définitive de l'étranger sur nos ressources naturelles.

Bien plus importants que le contrôle gouvernemental des ressources naturelles cependant sont, dans l'ordre

économique, les facteurs population et accumulation de capital. Ce sont, en effet, les deux éléments qui, combinés à un troisième — une classe d'entrepreneurs actifs — nous permettraient de nous emparer nous-mêmes de notre économie et d'en mettre les ressources en valeur sans qu'il soit nécessaire de recourir au capital étranger. Dans les deux cas, ce qui explique que nous n'ayons pas su à ce jour en tirer tout le parti possible, c'est notre individualisme foncier et notre tendance exagérée au conservatisme en matière de placements, le tout se traduisant dans la même déficience : un manque de coordination de nos forces.

Du côté population, nous avons sans doute aperçu depuis longtemps qu'il y a là toute la force du pouvoir d'achat. Nous avons aperçu que, dans la province de Québec en tout cas, c'est en définitive grâce à notre propre argent, tel que dirigé par notre propre clientèle, qu'un grand nombre d'entreprises qui ne nous appartiennent pas se développent et finissent par nous imposer leur hégémonie. Nous avons dans une certaine mesure, et avec un certain succès, essayé de contre-carrer cette tendance en faisant appel au patriotisme par l'intermédiaire de ligues comme celle de l'achat chez nous. Cet effort n'est sans doute pas à dédaigner, mais est vraisemblablement appelé à ne produire que des résultats fort partiels. De plus l'achat chez nous qu'on a demandé au consommateur n'a pas toujours été aussi bien pratiqué par les commerçants qui y faisaient appel pour s'assurer une clientèle. De la sorte, des commerçants de notre groupe y trouvaient certains avantages, mais ne faisaient en définitive qu'assurer la prospérité du fabricant étranger exactement comme les autres commerçants.

Nous n'avons pas encore aperçu que les institutions de solidarité économique qui ont nom "coopératives de consommation" nous offraient un instrument autrement efficace de reconquête économique. Pendant qu'en moins d'un siècle, la coopérative anglaise constituait, avec le concours de simples ouvriers, un véritable empire économique contrôlant d'innombrables industries valant probablement au-delà du milliard de dollars; pendant qu'en moins d'un quart de siècle, les coopératives suédoises mataient les trusts nationaux et internationaux qui dominaient leur pays et se constituaient elles aussi un empire économique au service des petites gens, nous nous contentions et nous continuons de nous contenter d'essayer de lutter contre les forces capitalistes anglo-américaines avec les seules armes du patriotisme, de la concurrence capitaliste ou de la surenchère socialisante, toutes les trois vouées à une efficacité limitée et discutable sous l'un ou l'autre de leurs aspects.

La formule coopérative de consommation est celle qui convient à notre situation et à nos besoins. Par la force du nombre, du pouvoir d'achat et d'accumulation de capital que permet le nombre, elle rend possible à des groupes relativement pauvres et en position d'infériorité de se libérer des diverses dominations qui les oppriment; et d'y arriver en un temps qui n'est guère limité que par la volonté même de la population d'aboutir à son émancipation. Imperméable à la concurrence capitaliste par sa technique et ses objectifs mêmes, capable de réaliser dans l'initiative privée une certaine socialisation des énergies et des capitaux, appuyant le patriotisme sur des réalisations pratiques et des intérêts personnels en parfaite coïncidence avec les inté-

rêts sociaux et nationaux grâce au jeu des majorités, elle réalise la synthèse de ce qui est nécessaire à un peuple pour assurer son émancipation aussi bien sociale que nationale. Qu'attendons-nous pour nous y jeter à corps perdu. Le déclenchement d'un mouvement de masse en ce sens suffirait à lui seul à révolutionner complètement notre situation économique d'ici les dix ou vingt prochaines années. Cela se produirait-il que le Canada français, incluant aussi bien les groupes minoritaires des autres provinces que le groupe majoritaire du Québec, appelés ainsi à se donner la main dans une action commune par les fédérations, etc., se soulèverait en un irrésistible et pacifique raz-de-marée qui modifierait du tout au tout les données économiques du problème canadien.

Ce qui ne signifie pas que nous mépriserions pour autant l'apport que pourrait apporter la formule artisanale ou capitaliste d'organisation économique. Ici, ce n'est plus tellement la force du nombre qui compte que la force des capitaux. Et maintenant que nous avons des capitaux, tout ce qui nous manque ce sont les institutions nécessaires pour en assurer la coordination et l'orientation en fonction d'une politique consciente de promotion et de développement économique. Ainsi que je le faisais remarquer au Congrès des Chambres de commerce de la province, à Rouyn, notre instinct conservateur et notre manque d'organisation ont fait que nos capitaux se sont dirigés surtout vers les formes de placements qui offrent un rendement quasi certain mais qui n'assurent aucune influence sur l'orientation économique du pays (valeurs gouvernementales et institutionnelles), pendant que des capitalistes étrangers ou anglo-canadiens s'occupaient de l'organisation

industrielle. Il nous faudrait renverser la vapeur : demander à l'étranger, à ceux qui à l'étranger cherchent des valeurs de placements, d'absorber nos titres de tout repos afin de retrouver nos disponibilités en vue de les engager dans les domaines qui nous assureront le contrôle de notre économie.

Il faudrait rendre la chose possible, créer les institutions nécessaires pour concilier ici les intérêts individuels et les intérêts nationaux. A un certain nombre de petits épargnants, il n'est pas possible de demander de risquer leurs économies de protection familiale, etc., dans des aventures industrielles appelées à connaître des hauts et des bas. La sécurité de placement est pour eux une nécessité, ainsi que pour les institutions (compagnies d'assurances, caisses populaires, etc.) à qui ils confient leurs épargnes. Le secret de la formule consiste à mettre sur le marché un titre qui, tout en étant appuyé sur le développement industriel du pays, comporte une telle diversification des risques, présente de telles garanties de solidité, qu'il équivaille à un placement de tout repos ou presque, en dépit du fait que l'argent placé soit engagé dans des initiatives qui, prises individuellement, seraient susceptibles d'inquiéter le petit épargnant ou ses représentants.

Comme je le disais à Rouyn, on peut arriver à un tel résultat par la formule de la banque d'affaires du type européen. Et surtout si une telle institution est non seulement le résultat d'une initiative individuelle, mais bien d'une sorte de consortium des diverses institutions financières. Elle revêt ainsi le caractère d'une institution nationale, liée non seulement aux aventures de quelques individus plus ou moins hasardeux, mais en

quelque sorte au destin national. Or la création d'une telle institution chez nous pourrait également provoquer une véritable révolution économique du milieu canadien-français. Nous disposons maintenant d'un bon nombre d'institutions financières relativement puissantes, mais dont l'action est limitée à des secteurs particuliers de l'activité financière précisément parce qu'il manque cette organisation de tête qui, en coordonnant tous les efforts, permettrait éventuellement les concentrations nécessaires pour aborder les grandes initiatives que nous laissons actuellement aux capitaux étrangers.

A l'heure actuelle, par conséquent, le Canada français apparaît comme un vaste chantier où des efforts énormes ont été déployés de part et d'autre pour édifier, à partir de presque rien, une civilisation originale, munie de tous ses éléments constitutants, y compris un sous-sol économique assez puissant pour soutenir les superstructures. Mais ces efforts énormes, déployés un peu à l'aveuglette et sans coordination, ont accumulé les matériaux et les ont mis en place d'une façon un peu disparate. Si bien que nous commençons à nous demander si la situation économique n'est pas à ce point compromise que les superstructures ne risquent pas de provoquer l'effondrement du sous-sol et la réduction du tout en poussière.

La situation est angoissante à maints égards. Mais en survolant la réalité, nous apercevons que notre position est virtuellement beaucoup moins précaire qu'elle le paraît. Nous avons réussi un certain nombre de réalisations qui nous permettent de considérer comme possible un redressement rapide et efficace de l'état des choses. Nous ne sommes pas dans la position du noyé

qui cherche une épave à laquelle s'accrocher pour éviter de couler au fond en attendant le sauvetage. Nous sommes au contraire environnés de forces et d'appuis que nous avons instinctivement établis, mais dont nous ne semblons pas apercevoir l'usage et les chances de succès. Secouons notre léthargie ! Apprenons à nous servir des outils dont nous disposons, plutôt que de chercher des solutions idéales dans les nuages et de nous plaindre d'un passé auquel nous ne pouvons rien changer. Nous apercevrons alors vite que nous pouvons bien plus que nous ne le pensons communément.

Notre avenir économique sera donc ce que nous le ferons. Nous avons les moyens de le faire grand si nous le voulons. Il ne nous manque, pour nous lancer dans cette voie, qu'un éveil lucide à nos problèmes de solidarité nationale et un vouloir vivre collectif suffisamment intense. Il ne m'appartient pas de pouvoir vous dire si nous en sommes capables. Qui d'ailleurs pourrait répondre à pareille question autrement que par des spéculations fort hasardeuses. L'histoire a sa logique, mais sa logique n'est pas formelle. Elle est capable de faire sortir les plus grandes réalisations du plus désespérant état de déchéance, et nous n'en sommes tout de même pas là. Autrement dit, elle laisse toujours de la place pour l'espoir, à la seule condition que l'on consente à lutter. Mais si nous voulons lutter, nous ne sommes pas dépourvus d'armes. D'armes assez puissantes pour nous assurer presque d'avance que la victoire suivra infailliblement l'effort tenté pour l'obtenir.

François-Albert Angers

NOTRE ENQUÊTE GÉOGRAPHIE DU COMTÉ DE PONTIAC 1956

par Patrick Allen

Le comté de Pontiac affecte la forme d'un parallélogramme limité à l'ouest par le comté de Témiscamingue, au nord par l'Abitibi et une partie du comté de Montcalm, à l'est par le comté de Gatineau. Toute la partie sud est baignée par la rivière Outaouais qui la relie à la province d'Ontario, notamment à la région de Pembroke, de Renfrew et de Arnprior. L'île du Grand-Calumet et l'île-aux-Allumettes sur le parcours de cette grande rivière forment chacune une paroisse du comté de Pontiac.

Le comté est compris entre les 76^e et 78^e degrés de longitude et la latitude de 45° 30' et 47° 50'. Il mesure environ 130 milles dans sa plus grande longueur nord-sud et 80 milles dans sa plus importante largeur est-ouest. Il occupe ainsi une superficie d'à peu près 10,000 milles carrés, soit le quart de toute l'étendue de la région de l'Outaouais. Il est aussi vaste que le comté de Témiscamingue, cinq fois plus grand que chacun des comtés Gatineau, Labelle et Papineau, douze fois plus grand que le comté d'Argenteuil. Par son étendue il se rapproche des plus vastes comtés de la province : Abitibi, Champlain, lac-Saint-Jean, Chicoutimi et Saguenay (Division du recensement).

Au point de vue relief, le contraste entre le nord et le sud du comté est remarquable, bien que ce contraste soit fort atténué par l'interprétation des divers éléments. Les terres basses le long de l'Outaouais, prolongement de celles de la plaine de Montréal, ne sont plus dans Pontiac "qu'un liséré étroit serré entre l'Outaouais et le rebord du plateau Laurentien, liséré qui s'effile parfois jusqu'à disparaître lorsque la rivière vient lécher les premières pentes du massif ancien; même lorsqu'elle s'en écarte pour décrire un méandre qui la détourne vers le sud, les étendues basses ne dépassent jamais une largeur de 7 milles. Or vers l'amont, cette frange de faible altitude s'oblitére complètement à partir de l'Ile-aux-Allumettes; la rivière au-delà mord à travers les assises résistantes du Précambrien, la vallée se réduit à une entaille, que dominant, au moins du côté québécois, de véritables escarpements de gneiss rougeâtre¹. Ainsi les basses terres de Pontiac, presque toutes concentrées dans la pointe sud-est du comté (voir carte), forment à peine 10 pour cent de la superficie totale. Mais il s'agit de sols généralement fertiles, objet d'une culture rentable. Il y a cependant des bosses en pleine vallée de l'Outaouais, telles les croupes de l'Ile du Grand-Calumet et de l'Ile-aux-Allumettes.

La majeure partie du comté de Pontiac est ainsi constituée de hautes terres que les habitants d'en bas nomment un peu audacieusement montagnes, l'altitude variant entre 600 et 1,100 pieds seulement. Le plus

1) Raoul Blanchard, *Etudes canadiennes (Troisième série)*, Les pays de l'Ottawa, extrait de la *Revue de Géographie Alpine*, Tome XXXVII, 1949, fascicule II, page 4.

grand contraste entre ce plateau et les terres de la vallée réside dans le caractère médiocre des sols peu propres à la culture. La forêt règne encore dans cet immense secteur et constitue, aujourd'hui comme par le passé, la principale ressource naturelle du comté (voir carte).

Pour caractériser le climat de Pontiac, températures et précipitations, nous ne disposons pas dans le comté de stations météorologiques. Celles qui se trouvent dans les autres comtés de la région de l'Outaouais permettent cependant d'obtenir une approximation suffisante de la situation dans Pontiac. D'après des moyennes prélevées depuis une quinzaine d'années, l'hiver apparaît un peu moins rude le long de l'Outaouais et même dans l'arrière-pays que dans certains secteurs de la plaine de Montréal. Les gelées dangereuses cessent partout en mai et commencent avec septembre, ce qui permet de constater que l'agriculture peut être pratiquée à travers toute la région. Les pluies sont fortes et également bien distribuées entre le haut et le bas du comté; la répartition n'en est pas moins satisfaisante entre les différentes saisons. La couche de neige est suffisamment épaisse pour protéger la végétation contre les morsures du froid, mais pas assez pour résister longtemps aux ardeurs du soleil du printemps, livrant ainsi de bonne heure la terre à la culture. Plus que le sol, le climat semble-t-il favorable à l'activité agricole.

Au point de vue hydrographique, le comté est découpé par de nombreux lacs et cours d'eau. Mentionnons en particulier trois tributaires de la rivière Outaouais, remarquables par le volume de leurs eaux, la longueur

de leurs parcours, l'utilité qu'ils représentent pour le flottage du bois, voire la production éventuelle d'électricité. La première par son étendue, la rivière Coulonge, coule vers le sud et l'est sur une distance d'environ 100 milles jusqu'à sa décharge dans la rivière Outaouais, près de Fort-Coulonge, à 4 milles en amont de la tête de l'Île du Grand-Calumet; elle draine une superficie de 1800 milles carrés et forme un débit pendant six mois d'une puissance d'environ 20,000 H.P. La seconde, la rivière Dumoine, qui délimite le comté à l'ouest, draine une superficie de 1,600 milles carrés et se déverse dans le canton d'Aberdeen, à environ 10 milles en amont des rapides Des Joachims, à 90 milles de sa source; l'énergie accumulée le long de cette rivière est de l'ordre de 32,000 H.P. Enfin, la rivière Noire, après un parcours de 75 milles, à travers un bassin de 1,000 milles carrés, se jette dans la rivière Outaouais, près du pied du chenal Culbute, au nord de l'Île-aux-Allumettes.

La partie habitée de Pontiac est divisée en 25 cantons dont une douzaine longent la rivière Outaouais et les autres sont concentrés dans la pointe sud-est du comté. Une proportion d'environ 70 pour cent de la population de 21,000 habitants en 1951 est groupée dans sept cantons, tous au sud-est de l'Île-aux-Allumettes, soit, par ordre d'importance: Clarendon, Mansfield, Litchfield, Grand-Calumet, Bristol, Onslow et Leslie. Les cinq cantons les plus à l'ouest du comté (Aberdeen, Malakoff, Esher, Sheen et Chichester) ne groupent pas ensemble 2,000 personnes. Les villages les plus peuplés, au dernier recensement, étaient les suivants: Fort-Coulonge (1,431) Shawville (1,159) Campbell's Bay, chef-lieu du comté (975) Quyon (807), Bryson

(519) Chapeau (464) et Portage-du-Fort (375). La carte que nous avons préparée indique la situation des cantons et celle des principaux villages.

La répartition de la population laisse déjà entrevoir la disposition des moyens de communication de Pontiac. Deux ponts (à Portage du Fort et à l'Île-aux-Allumettes) et quelques "traverses" relient le comté à la province d'Ontario, notamment à Renfrew, Arnprior et surtout Pembroke. De Waltham, au nord-est de l'Île-aux-Allumettes, on peut se rendre à Ottawa par le chemin de fer Pacifique-Canadien, en passant par Fort-Coulonge, Vinton, Campbell's Bay, Morehead, Lawn, Shawville, Maryland, Wymen et Quyon, principales stations du comté de Pontiac. Plus au sud, la voie du Canadien National fait un crochet en passant par Bristol et Portage-du-Fort. Toutes les localités sont reliées entre elles par un réseau de routes d'une longueur totale de 1087 milles en 1953 dont une proportion de 35 pour cent était formée de chemins de grande communication pavés ou gravelés ou chemins améliorés. En 1955, la proportion de routes améliorées est sensiblement plus élevée. Si donc un citoyen de Pontiac veut aller dans le grand parc de la Vérendrye, au nord du comté, ou dans l'Abitibi, par automobile, il doit prendre la route 8 jusqu'à Hull et de là, la route 11, puis la route 58, Mont-Laurier-Senne-terre; s'il veut aller dans le Témiscamingue, il lui faut traverser l'Outaouais, prendre la route 17 dans l'Ontario, puis les routes 63 et 46 (voir carte).

Ainsi le comté est-il à peu près fermé à la province de Québec de deux côtés à la fois: au nord, par le plateau, les montagnes et la forêt où les "chemins de

bois" ne sont pas des routes facilement carrossables du moins par tous genres de véhicules; à l'ouest, du côté du Témiscamingue, à cause de l'absence de voies de communication, la route 8 n'allant guère au-delà de Sheenborough. Vers l'est, le Pontiacois est attiré par Hull et surtout Ottawa. Par le sud, toute la province d'Ontario devient facilement accessible, non plus malgré l'Outaouais, mais à la faveur de l'Outaouais, de ses ponts et de ses "traverses". La situation géographique et la topographie du comté favorisent cette orientation et les hommes ont dû en tenir compte dans l'aménagement physique du territoire.

Patrick Allen



NOTRE LITTÉRATURE

AUTOUR DE CETTE ÂME COLLECTIVE

par *Jean Blain*

Le supplément littéraire du *Devoir* qui accompagnait l'édition quotidienne du 15 novembre dernier mérite qu'on s'y arrête un peu. Ce n'est pas que les articulets qu'il contient témoignent d'une mûre réflexion de leurs auteurs sur la question posée qui était de définir, si tant est qu'elle existe, "l'âme collective qui émerge de nos lettres". Aucun des interviewés ne semble du reste vouloir donner l'impression qu'il apporte le fin mot de l'affaire. Quelques articles laissent même voir assez clairement qu'ils ont été rédigés d'un seul souffle, à l'heure limite, entre deux travaux plus précieux. Le contraire n'eût pas été suivant la tradition. Et en somme, même si la valeur littéraire du numéro appelle quelques réserves, il reste que le responsable peut à bon droit se montrer satisfait du résultat de son enquête.

Car c'est ce résultat qui offre de l'intérêt. Disons tout de suite qu'il se résume par le mot imprécision. Le manque de netteté de l'ensemble des réponses laisse le lecteur assez perplexe. Je veux bien que les qualités d'une âme collective ne soient pas faciles à cerner et qu'elles obligent à autre chose qu'à des formules énumératives. Mais compte tenu de ces difficultés, il demeure ici évident que nos auteurs

se sentent inconfortables devant la question qui leur est posée. Ils biaisent volontiers, s'attachent qui à une impression, qui à un fait sans rapport véritable avec le sujet, qui enfin au soulagement que lui procure un épanchement bilieux. Je crois comprendre que certains même ont tout uniment mis la question de côté et se sont rabattus sur quelques inédits qui portent moins à conséquence. Au total, les réponses qu'on eût souhaitées plus élaborées et surtout mieux étoffées donnent vraiment l'impression que le problème ne valait pas la peine d'être discuté ou, du moins, qu'il n'est pas de la spécialité de ceux qui furent interrogés, romanciers et poètes pour la plupart. Notre âme collective sort de l'épreuve avec des contours désespérément flous, avec quelques notes distinctives à peine ébauchées et déjà contradictoires qui la rendent proprement impensable.

Au premier abord, on est tenté de conclure que cette réticence — et peut-être cette impuissance — de nos auteurs devant la question posée révèle un comportement d'adultes. Nos écrivains seraient parvenus à ce point d'autonomie où l'oeuvre qu'ils ont enfantée, dégagée des langes nationales, n'a plus besoin de clamer ses origines mais en porte nécessairement la marque. Le temps serait révolu où dans l'arrière-boutique de Crémazie on créait systématiquement une littérature canadienne-française. Dès lors le malaise de nos écrivains serait pleinement justifié. A d'autres qu'à eux cette question; aux critiques, aux sociologues qui sont par métier des témoins, des enregistreurs; mais pas à ceux dont l'idéal est précisément de transmuier, dans une sorte de superbe inconscience, le mystérieux apport du moment et du milieu en une impondérable réalité intemporelle et universelle que l'on nomme la grande oeuvre. En bref, le milieu canadien-français serait assez consistant pour

avoir produit, suivant l'évolution normale de toute culture, des écrivains et des artistes qui soient extérieurement affranchis de leur origine nationale et ne s'y réfèrent plus que par ce lien complexe et caché de l'atavisme, plus ou moins reflété par les oeuvres, et décelé par des visions réflexes profondes. Nous serions donc à l'époque de la maturité. L'inconscience nationale de nos romanciers et poètes en serait le signe.

Mais ici on s'aperçoit assez vite que la rigueur confine à la fausseté. Qu'est-ce que cette maturité si peu féconde et qui produit encore tant de fruits malingres ? Qu'est-ce que cet affranchissement, que cette inconscience nationale qui a l'air tellement appuyée et qui ne peut se défendre de beaucoup d'aigreur à l'égard du milieu ?

Voilà. Dans une société parfaitement évoluée, l'écrivain qui s'est donné pour mission d'exploiter les problèmes humains, l'artiste tout entier à la tâche d'exprimer le beau manifestent envers le contexte national qui les nourrit une indifférence hautaine parfois, mais authentique. Ils seraient impuissants à rendre compte de l'âme collective qui émerge de leurs oeuvres, mais ils n'en tireraient pas prétexte à dauber le milieu à l'unisson.

C'est que notre indifférence à nous n'en est pas une. Elle est volontaire et soutenue. Elle est née d'une réaction, salutaire sans doute mais délibérée, contre une forme de narcissisme non moins artificiel qui menaçait de nous faire sombrer dans la plus totale irréalité. Cette complaisance en nous-mêmes, véritable compensation psychologique devant une situation nationale précaire, nous avait induits jadis à fleurir abondamment notre passé militaire et politique et à valoriser avec complaisance notre être ethnique

au point de lui donner des allures de messie. C'est de cette psychose qu'est sortie officiellement notre littérature.

Aujourd'hui nos dimensions sensiblement amenuisées sont rentrées dans les cadres du réel. On nous a prouvé que nous étions une société débile, anormale; que notre passé fut misérable autant que glorieux; que notre avenir reste incertain. Notre instinct de sécurité en fut rudement ébranlé. Nous avons compris ces pénibles vérités, mais nous ne les avons pas encore acceptées. Nous vivons actuellement sous l'effet du choc opératoire.

La réaction s'est manifestée par une aversion profonde à l'égard de toutes formes de nationalismes. Ce seul mot provoqua une sainte horreur chez une notable proportion de la génération actuelle. D'aucuns prétendirent y échapper en haussant en quelque sorte leur idéal et leur activité au niveau d'un vain universalisme. Mais le dédain dans lequel ils tiennent le milieu national manque trop de sérénité. Ce qui prouve qu'ils en sont moins affranchis qu'ils ne le croient.

Il ne fait pas de doute qu'on a tenu rigueur à ce milieu de n'être pas tel que la légende l'avait accredité. Autre forme de compensation psychologique, on releva à satiété ses tares et ses faiblesses, et même on le déprécia injustement avec un cynisme à peine voilé. Des chercheurs, sociologues et critiques, par des démarches diverses et jamais sous le couvert de préoccupations nationalistes — ils ne manquent pas de nous en avertir — finissent toujours par rejoindre ce milieu qu'ils trituraient et dont ils révèlent de nouvelles et plus profondes défaillances. La vérité a son compte sans doute et c'est un bienfait. Nous savons mieux ce que nous sommes et ce sur quoi il faut tabler pour un possible redressement. Mais cette vérité qui triomphe en

particulier sur le plan historique et social contient encore une trop forte charge émotive qui risque souvent de rebrouiller les choses.

C'est ce que démontre, entre bien d'autres publications, le supplément littéraire du *Devoir*. L'imprécision, le malaise qu'on y voit n'est pas l'effet d'une superbe indifférence qui eût pu être littérairement de bon aloi, mais plutôt d'une émotion sourde que la question a ravivée. Evidemment je parle ici de l'impression d'ensemble que laisse le numéro. Il y a bien quelques réponses dont la sérénité et même l'optimisme tranchent sur le ton aigre qu'affectent les autres. Ainsi, l'attitude d'habituelle sympathie qui est en train de s'identifier à Lemelin ne se dément pas ici. Bien aise de pouvoir à la lecture de Gabrielle Roy ou à l'audition de Félix Leclerc respirer l'odeur d'une petite "fleur bleue" qui est proprement nôtre, il s'en prend à ceux qui ne daignent pas la reconnaître et dont précisément les doléances s'étalent dans les articles qui avoisinent le sien. Autre position qui respire un optimisme plus mesuré cette fois : celle du père Legault qui, dans un texte bien équilibré, trace un tableau presque enviable de notre théâtre contemporain.

L'article de Ringuet est révélateur à plus d'un aspect. D'abord, nous y reconnaissons le styliste conscient, plein de recherches, qu'est l'auteur de *Trente Arpents*. Nous y voyons aussi une façon un peu désinvolte de régler le problème, particulière à cette génération qui a vécu ses plus belles années à l'époque de transition entre l'ère du prophétisme canadien-français et celle qu'un peu d'exagération pourrait nous faire qualifier de nihiliste. Lui-même cite ce groupe du *Nigog* qui "voulait ouvrir les fenêtres sur le large" en réaction contre une tradition

boursoufflée qui achevait de pousser les fleurs incolores d'un insipide régionalisme. Disons que cette réaction de l'exotisme qui tint le haut du pavé vers les années 1920 n'eut pas longue vie parce qu'elle reposait sur des tendances trop arbitraires. Elle eut tout juste le temps d'enrégimenter quelques écrivains que l'on reconnaît aujourd'hui encore aux goûts qu'ils manifestent pour la tour d'ivoire, la littérature pure et la perfection formelle.

Leurs fils et je dirais même nombre de leurs cousins n'ont pas le même visage. L'obsession du milieu les a repris, quoi qu'ils en aient. La situation particulière dans laquelle a vécu et continue actuellement de vivre le peuple canadien-français ne permet pas la négation — ce qui équivaut à l'indifférence totale — des problèmes nationaux. La génération actuelle aura beau tenter, comme la précédente, de se composer un masque d'impassibilité, elle n'en aura pas la même facilité, étant donné que les problèmes, qu'ils se posent au niveau social, religieux, culturel, politique ou éducationnel, finissent tous par se rejoindre sur le plan national, qu'ils se révèlent aigus et qu'ils réclament des solutions urgentes. On l'a répété maintes fois : nous traversons une crise de conscience. Dans un tel contexte, la neutralité, même littéraire, est illusoire.

Cette crise de conscience qui débuta par un bain de réalisme se manifeste encore par un divorce sentimental entre l'élite canadienne-française et son milieu. Dans le supplément littéraire du *Devoir*, les plaintes de celle-là recouvrent facilement le chant d'allégresse de quelques oiseaux rares.

En premier lieu, je cite à part les études de Maurice Blain et Jeanne Lapointe qui, pour être plus sérieuses, plus

véridiques et plus étoffées que les autres, n'en voient pas moins leurs résultats inscrits au débit déjà chargé de notre être ethnique. La première étude se plaint en somme de notre étiollement, de notre vie diminuée; la seconde, de notre "mesquinerie intellectuelle". Leurs titres très éloquents se passent de commentaires, tout tendus qu'ils sont vers un avenir meilleur. Ils s'énoncent ainsi : *Pour un moraliste à venir* et *Pour une morale de l'intelligence*.

A côté de ces textes qui ont manifestement pour but l'inventaire lucide et réaliste de ce que nous sommes, il y a les autres qui semblent dominés par la logique affective. Thériault recherche en vain le "Canadien typique" informé d'une "pensée canadienne" et explique son absence par notre éducation sclérosée. Wilfrid Lemoine parle du manque de "climat intellectuel favorable" et de "bâillonnement systématique et traditionnel". Filiatrault qui a choisi de ne pas répondre à la question posée met quand même beaucoup d'insistance sur l'attitude de quelques personnes qui s'obstinent à classer ses romans "dans la section des lectures dangereuses".

Voilà bien où le milieu reçoit son compte. Tous ces écrivains qui sur le plan professionnel n'ont rien de commun; ces romanciers et ces poètes dont l'oeuvre veut se situer au niveau des tendances individualistes actuelles de la littérature universelle, tendances qui dépassent en profondeur toute préoccupation d'ordre national; ces écrivains, devant le miroir, se rejoignent, dans un soubresaut presque instinctif, pour regretter l'insuffisance du milieu, alors que la question qu'on leur pose n'a en somme qu'un rapport lointain, qu'un rapport d'origine avec ce milieu. C'est qu'ils ne sont pas véritablement des déracinés. C'est que le problème que pose ce milieu leur est encore éminemment

présent. On ne s'affranchit pas ici de toutes formes de nationalisme, y compris de celle qui consiste à le nier avec véhémence. Ce repliement sur nous-mêmes, faussement admiratif ou faussement dédaigneux, est pour nous vital. Quelle que soit la forme qu'il emprunte, il manifeste un instinct de conservation constamment en éveil devant une situation ethnique précaire. Les attitudes arbitraires d'indifférence pure n'y peuvent rien.

Ce lien national est solide. Et c'est la réponse de François Hertel qui nous en fournit la plus belle preuve. On ne sait trop plus si sa fureur de Canadien errant est ridicule ou pitoyable. Chose sûre, on ne charge pas à ce point son milieu natal sans que le coeur y soit abondamment. D'ailleurs, les coups de François Hertel portent à faux. Ce sont exactement les mêmes qu'il assénait, il y a quelques années, avec beaucoup plus de succès, alors qu'il faisait un peu figure de maître. Aujourd'hui, ces coups ratent considérablement leur objectif. Ce qui prouve que cette crise de conscience que nous traversons s'accompagne d'une évolution rapide de notre milieu. Il est indéniable que celui-ci a commencé de s'amender, de se réformer depuis que sa pénible vérité fut mise à nu. Car enfin, nous sommes loin de l'époque pourtant récente où l'étude de Balzac dans nos chaires universitaires soulevait l'indignation générale. Et n'est-ce pas *Cité Libre* qui, dans sa livraison de mai dernier, avouait reproduire sans crainte de scandale un article sur l'atmosphère religieuse au Canada français, qu'elle n'avait pas osé publier quatre ans plus tôt ? Les attaques sans nuances de Hertel sont nettement dépassées. Mais comme il est plus que probable qu'il les répétera encore à quelques mots près, elles serviront, précieuses bornes indicatrices, à évaluer à nouveau avec

justesse le chemin parcouru. On peut tirer parti de tout, même des bourdes de François Hertel.

Le milieu a évolué. Nous pouvons supposer qu'il continue dans cette voie sans qu'il nous soit possible actuellement de mesurer son progrès. Mais ce progrès ne pourra qu'atteindre les limites déjà restreintes qu'impose à notre peuple une situation historique bien particulière. La tâche nous reste quand même d'aider par tous nos moyens à ce perfectionnement.

Mais la tâche nous reste surtout d'assumer ce milieu avec ses valeurs et aussi avec ses détresses inéluctables. Entre le milieu idéalisé qui correspond aux premiers ébats de notre littérature et le milieu rejeté qui coïncide avec la littérature actuelle, il y a place pour la vérité, synonyme ici d'acceptation.

Cette acceptation étant, la même enquête répétée produira des réponses plus sympathiques et plus sereines.

Jean Blain





L'ÉDUCATION

par Paul-Émile Gingras

NOTES ÉPARSES

Le carnaval de M. Gordon

Nos compagnies de transport ferroviaire décorent leurs gares à l'occasion de la fête de Noël. A la gare Windsor, le Pacifique canadien conserve cette année son style traditionnel : chœurs, cloches et tableaux annoncent et glorifient la Bonne Nouvelle de la naissance du Sauveur; les lumières, le sapin géant, les boîtes enrubannées symbolisent les célébrations familiales.

A la gare "Centrale" (dénomination insignifiante, soit dit en passant) le National canadien a conçu comme parure un cirque, une foire, un carnaval en pâte de papier. Sur la mezzanine, le Père Noël conduit le train du cirque (Note de Larousse : "cirque", les Romains en décadence ne demandaient aux empereurs que du pain et les jeux du cirque). Les éléments du spectacle carnavalesque sont dispersés dans la salle : le dompteur, le clown, l'acrobate, le jongleur, la fanfare.

Décidément M. Gordon a la patte d'ours. Empêtré depuis des mois dans le Château Maisonneuve, il eût pu avoir meilleur flair comme illustration québécoise

de Noël. Cette fois le bilinguisme est sauf : Madame Gordon a présidé la cérémonie et s'est adressée à la population en français, signalant manifestement son geste; les annonces du cirque sont d'expression française et anglaise. Seulement, M. Gordon oublie que pour les 4,000,000 de catholiques québécois Noël n'est pas un carnaval, mais une fête chrétienne.

Qu'il est difficile de comprendre que Québec n'est pas une province comme les autres, qu'elle est de caractère français et catholique ! Mais parce que M. Gordon n'y comprend rien, avec sa meilleure volonté, nous ne pouvons tout de même subir qu'il affuble nos édifices montréalais d'un nom anglais et qu'il illustre à la païenne nos fêtes religieuses les plus sacrées. Les décorations de Noël sont l'imagerie populaire, éducatrice du peuple. Que ces décorations soient sans signification chrétienne, qu'elles n'aient même pas la légèreté féerique des rêves enfantins, mais qu'elles soient lourdes, insignifiantes et ne portant d'autre symbole que celui des réjouissances de mardi-gras ou d'Halloween, nous en sommes profondément humiliés et mécontents. On chercherait à déchristianiser le peuple, à défaire ses traditions qu'on n'inventerait rien de mieux.

Noël pour la province de Québec, monsieur Gordon, c'est la commémoration de la naissance du Christ. Votre cirque de la Gare Centrale, le 25 décembre prochain, de grâce aiguillez-le sur une voie d'évitement !

Ottawa questionne l'enseignement supérieur

Le Bureau fédéral de la Statistique, section de l'Éducation (cette section existe à Ottawa, même si l'éducation relève des provinces) invitait, du 29 no-

vembre au 1er décembre, les institutions d'enseignement supérieur du Canada à une conférence sur les statistiques de cet enseignement.

L'agenda, le questionnaire préliminaire, les sujets proposés pour la discussion indiquent qu'on y cherchait à atteindre à une plus grande précision dans la compilation des statistiques et dans la publication du rapport officiel. Il s'agit de redéfinir les termes, de refondre les formulaires, de redistribuer les données, d'ajouter de nouveaux item, de faire entrer les rapports à des dates précises. Mais l'on comprend aussi que la conférence n'est pas étrangère à certaines pressions des ministères fédéraux, puisque les représentants des ministères du Travail, des Finances ou de la Défense nationale auront leur topo préparé pour la circonstance et viendront favoriser l'orientation des rapports dans tel ou tel sens utile à leur service. On sait que telles conférences, tenues pour des fins pratiques et dans une atmosphère amicale, servent bien le gouvernement fédéral; ce sont autant de pas qui préparent et facilitent une politique de centralisation.

La conférence appellerait bien des commentaires. Que pas un mot de français n'ait été prononcé au cours des séances officielles. Que des représentants de la province de Québec aient jugé sans importance que soient identifiés pour fin de comparaison des états, des degrés, des diplômes référant à des contenus académiques divers. Que plusieurs provinces aient déjà confié au gouvernement fédéral le soin de préparer leurs rapports statistiques. Qu'une politique de présence à Ottawa peut rectifier certaines situations. Etc.

Contentons-nous d'attirer l'attention sur un point majeur. En prévoyant cette réunion, nous avons analysé les publications du Bureau fédéral de la statistique concernant l'éducation, en particulier le "Relevé de l'enseignement supérieur". Il apparaissait nettement que les informations d'Ottawa sur nos institutions du Québec étaient incomplètes, vagues, parfois erronées. Les statuts des institutions sont mal définis et celles-ci sont classées dans un ordre discutable; plusieurs institutions, qui en d'autres provinces seraient comprises dans l'enseignement supérieur, n'y figurent pas pour nous; les totaux sont parfois pure estimation. Bref l'ensemble des données sur la province de Québec laisse nettement l'impression d'un fouillis qui ne dore pas notre système d'éducation aux yeux du reste du pays.

Nous avons d'abord la conviction que le Bureau fédéral ne comprend rien à ce système et que peut lui en chaut d'y voir clair. A la rencontre des officiers du Bureau, nous devons admettre qu'il recevrait honnêtement des précisions et corrections; il nous les demande même. Après informations, nous comprenons que les données utilisées proviennent des deux universités de Québec et de Montréal et du Département de l'Instruction publique. Et nous revenons humiliés encore une fois, et dégoûtés.

Humiliés de la situation de parent pauvre que nous avons encore créée. Dégoûtés, parce que cette situation aurait pu ne pas exister, parce que le tableau que nous avons présenté de Québec est mal fichu, parce que l'étiquette "autonomie" est en pratique une politique négative et voile une inaction coupable et lourde de lendemains.

Et nous demandons encore : à quand la constitution d'un organisme provincial d'éducation, d'où l'on puisse attendre les renseignements, les recherches, les directives, une politique enfin de l'éducation ? Nous sommes las de croupir dans les énoncés de principes autonomistes, dans l'inaction et l'improvisation, pendant qu'une armée de fonctionnaires compétents, au service de ministères actifs et méthodiques, prennent chaque jour de nouvelles positions à Ottawa.

La culture nationale

"Le grand devoir, disait il y a quelques années André Laurendeau, c'est d'être soi, de devenir pleinement soi, le meilleur soi... de s'approfondir en restant d'accord avec soi-même".

Il est bon, au seuil d'une année nouvelle, de reprendre certaines résolutions. Celle-là s'impose en éducation.

Nous avons hérité d'un ensemble de valeurs rationnelles et spirituelles : folklore, moeurs, traditions, lois, institutions, toutes marquées d'un double sceau : "français et catholique". C'est cela le "soi" ! le "soi" qu'il faut être, devenir pleinement, approfondir.

Le grand péril est de gaspiller ce capital, de consumer cette culture sans la recréer, de s'ignorer progressivement, de se détruire par défaut de réflexion, d'action, alors que toutes les pressions s'exercent sur nous pour nous faire devenir autres que nous-mêmes.

Une culture s'avilit et se perd dont on ne prend pas conscience et qu'on ne revivifie pas en de nouvelles incarnations, que nécessite l'évolution du milieu, le temps.

Au surplus nous vivons inconsciemment de l'"american way of life".

Cette culture nationale, trempée de foi et d'esprit français, saurons-nous en prendre conscience, la recréer dans un cadre nouveau, la transmettre, essentiellement conservée et enrichie, à ceux de demain ?

C'est un devoir grave de l'éducation, à tous ses niveaux et sous toutes ses formes.

Paul-Emile Gingras

NATIONALISME ET PROGRÈS SOCIAL

Divorce ou fraternité ?

par Jean-Marc Léger

Il est de mode dans certains milieux, chez nous d'opposer l'un à l'autre nationalisme et progrès social. Point toujours de mauvaise foi, il s'en faut. Mais l'ignorance de la nature profonde du nationalisme, des rapprochements spécieux avec des entreprises européennes de droite, des généralisations hâtives à partir des errements de certains nationalistes ont amené nombre de nos contemporains à établir une espèce d'équivalence entre : nationalisme, réaction, conservatisme.

L'erreur est d'importance car, dans la mesure — très grande — où le combat social sera le haut-lieu des luttes de demain, elle risque de desservir gravement la nation canadienne-française. Il importe donc souverainement de dissiper une équivoque dont certains groupements politiques sont largement responsables et de démontrer à la jeunesse qui refuse, avec raison, de rallier le camp de ceux qui se situent délibérément hors de l'Histoire, que le nationalisme n'a rien à voir avec les forces du conservatisme.

Il ne manque pas de saveur, pour qui veut bien se donner la peine d'examiner sommairement l'évolution des idées politiques — de constater que libéralisme et nationalisme ont été à l'origine deux aspects, deux

faces d'une même grande aspiration : le désir de la liberté. Abolition des féodalités et des privilèges traditionnels et libération du joug étranger : au nom de ces deux thèmes, de ces deux idéaux, l'Europe s'est éveillée à la fin du 18^{ième} siècle et enflammée tout au long du dix-neuvième.

Révolution "volée"

Mais ne s'étayant pas sur une doctrine économique-sociale répondant aux besoins du monde moderne, cette aspiration généreuse devait, une fois passé le grand souffle libérateur, abattus les féodaux et chassé l'étranger, devenir l'alibi des puissances nouvelles, des forces économiques qui ne tolèrent à leur expansion, puis à leur dictature nul frein. C'est alors que les masses populaires s'aperçurent qu'on leur avait "volé" leur révolution et qu'une nouvelle entreprise de libération s'imposait, pour la conquête et le respect de la dignité humaine. Ce fut, violente ou non, selon les pays, l'instauration, brutale ou progressive, de tout un réseau de lois sociales et l'avènement du syndicalisme sur la scène économique.

Or, aujourd'hui, que constatons-nous, dans une foule de pays, sinon la même alliance des forces de libération nationale et des aspirations à la libération sociale ? On a pu le voir en Chine, en Indonésie, au Viet Nam, on a pu le voir plus tôt, en Yougoslavie et, à un titre moindre, en Argentine. En tous ces lieux, les mouvements révolutionnaires entendaient à la fois libérer leur peuple du joug étranger et de l'oppression capitaliste tant nationale qu'internationale. Spontanément, une synthèse s'était élaborée où la jeunesse intel-

lectuelle et les masses populaires étroitement unies sentaient que l'avenir de la nation résidait.

Instruite par l'exemple des tentatives antérieures, généralement infructueuses, et possédant une maturité politique plus grande que celle de leurs prédécesseurs, ces éléments ont su réaliser l'urgence d'une révolution intégrale. Il ne s'agit pas ici de prendre position sur tel ou tel aspect de cette entreprise révolutionnaire : mais on ne peut que constater la féconde rencontre des aspirations libératrices aussi bien sociales que nationales. Et en tirer pour le Canada français certaines leçons.

Phénomène populaire

Contrairement à ce que pensent certains, le nationalisme a été historiquement au Canada français un phénomène populaire. Inconsciemment pour une part, peut-être mais spontanément, le petit peuple canadien-français, s'est toujours soulevé quand il a senti certaines valeurs essentielles menacées. Il l'a fait malgré le silence des féodaux et parfois en dépit de leur opposition. Et cela se vérifie à tous les grands moments de notre histoire depuis le drame qu'a été la conquête.

1774-1775 — Invasion du Canada par les insurgés des treize colonies américaines, ceux qu'on appelait alors, chez nous, savoureusement, les "Bostonnais". Malgré les assertions mensongères de nos manuels d'Histoire (Le Canada conservé à l'Angleterre par la vaillance des Canadiens français...), il est depuis longtemps avéré que la masse des nôtres a manifesté ouvertement sa sympathie à l'endroit des insurgés. Non seulement on a refusé de prendre les armes contre eux (les seigneurs qui tentèrent de lever des milices furent pourchassés

et battus par leurs "censitaires") mais on leur fournit des secours matériels de toute espèce et il se trouve quelques dizaines des nôtres pour faire le coup de feu aux côtés des insurgés.

1837-1838 — Malgré la virulente composition des seigneurs à la Globensky, les condamnations du haut clergé, intellectuels et ouvriers de Montréal comme la majorité des paysans et le bas clergé ne cachèrent pas leurs sympathies pour la cause des patriotes : c'est dans le peuple uniquement ou presque que se recrutèrent les hommes qui n'hésitèrent pas à payer de leur personne dans des combats d'autant plus glorieux qu'ils étaient désespérés.

1880 — L'Affaire Riel. Cette fois encore le grand souffle qui devait soulever la province et porter au pouvoir le gouvernement national d'Honoré Mercier partit des masses populaires. Que les dépositaires de cette confiance l'aient trahie, comme il devait en aller si souvent, n'enlève rien à l'authenticité des réactions populaires.

1911-1917 — A l'appel d'Henri Bourassa et de ses compagnons, ce sont encore les masses populaires qui réagirent le plus vivement, sentant profondément, au-delà de la manoeuvre conscriptionniste, les dangers pour le Canada français, des positions du parti conservateur.

Le même phénomène devait se répéter entre 1942 et 1944 quoique dans une plus faible mesure. Aujourd'hui encore, il ne se passe guère de mois où des chefs syndicalistes ouvriers ne prennent position pour le respect de nos valeurs culturelles, comme on a pu le voir récemment lors de la rencontre annuelle du Congrès Canadien du Travail; à Toronto.

Car si l'essence de l'authentique nationalisme est populaire, cela est particulièrement vrai pour un groupe ethnique comme le nôtre. Dans la situation où nous nous trouvons, les aspirations sociales et les revendications nationales vont de pair, parce qu'elles procèdent d'une même volonté fondamentale de libération. Peuple de propriétaires et de locataires dont le maître est majoritairement l'étranger, nous portons en nous-mêmes, (confusément la plupart du temps, sans doute) la synthèse salvatrice; pas de libération nationale sans libération économique, pas de progrès politique, pas de progrès culturel sans, d'abord, le progrès social.

On comprend mieux alors le drame du peuple canadien-français, aujourd'hui. Dépourvu de chefs et de doctrine, plongé en plein désarroi, notre peuple est placé sur le plan de la politique qu'on dit active, devant un dilemme : il est invité en effet à pratiquer une option ou pour un parti posant au réformateur social mais parfaitement indifférent aux problèmes d'ordre national; ou pour un parti posant au défenseur de certaines valeurs nationales mais résolument opposé à tout véritable progrès social.

Se demander en l'occurrence où "est le moindre mal" relève d'une conception assez élémentaire de la politique et tient du débat académique. A court terme, les deux partis sont également nuisibles; les deux, à long terme, également catastrophiques. En l'occurrence, l'abstention est pleinement justifiée. Ou si l'on préfère exercer son droit de vote, deux votes restent possibles.

On peut d'une part, émettre son vote en faveur d'un troisième candidat, "CCF", par exemple, ou désormais "démocrate-social", ce qui peut tout de même

avoir valeur de protestation à l'endroit des vieilles formations; on peut encore, d'un point de vue tactique, considérer que le maintien d'un parti conservateur est préférable et voter alors pour un candidat d'Union Nationale. On peut tenir en effet que le pseudo-réformisme social des libéraux en abusant les masses populaires reporte à une lointaine échéance la transformation radicale du régime; cependant que l'excès d'une politique conservatrice sur tous les plans, pourrait susciter au sein des masses une salutaire et décisive réaction.

A tout événement, et pour revenir à l'essentiel de notre propos, quelques vérités élémentaires doivent guider toute l'action des nationalistes. Par suite de la révolution industrielle, de la tendance contemporaine à la centralisation et de l'accroissement fantastique de l'influence américaine, la nation canadienne-française se trouve dans la situation la plus dramatique de son histoire.

Tout au long de l'histoire mais aujourd'hui plus que jamais, un peuple ne peut aspirer à rien, ne peut rien attendre que la mort lente s'il persiste à être économiquement tributaire de l'étranger. Rien n'est aussi urgent pour nous que la reprise en main au moins d'une partie de notre économie. Et on est terrifié devant l'inanité d'un enseignement primaire et secondaire qui chaque année "lance dans la vie" des milliers de jeunes gens dépourvus des notions les plus élémentaires de l'économie et des besoins du Canada français en ce domaine.

Tout le redressement national est commandé par notre richesse économique comme groupe, par la somme des revenus que le gouvernement du Québec pourra

affecter à une politique sociale authentique, à l'enseignement (qui doit devenir gratuit à tous les échelons), à l'exploitation par nous-mêmes d'une masse croissante de nos ressources, à la formation de chercheurs dans tous les domaines, à une politique active en matière d'immigration, etc...

Mais une semblable politique économique, à supposer qu'elle fût appliquée, n'offrirait aucun avantage au point de vue national, si elle était réalisée dans l'optique du libéralisme orthodoxe. Entendons qu'une politique de progrès économique doit être étayée sur une attitude sociale généreuse et avoir comme objectif souverain la disparition de l'insécurité et de toutes les formes de sujétion. Moyen, essentiellement, d'un épanouissement humain.

Ainsi, voit-on mieux combien tout nationalisme véritable, dans le Canada français, d'aujourd'hui ne saurait être, qu'intensément social, que d'abord social. Il s'agit moins de savoir si telle ou telle revendication syndicale est justifiée que de prendre une vue globale de la situation et reconnaître que privé du dynamisme interne que lui apporte l'adhésion des masses, de la justification qu'est le service du peuple, le nationalisme devient stagnation, conservatisme et nostalgie. Et toute l'agressivité qu'il peut alors manifester a quelque chose des regrets stériles et du dépit des hommes et des mouvements dépassés par les événements.

Nous avons sous nos yeux, depuis quelques années, l'illustration d'une imposture qui nous a déjà, comme groupe, terriblement desservis. Un gouvernement et un parti qui se proclament autonomistes ont, par leur comportement, paru établir un lien, aux yeux des

masses, entre autonomie et politique sociale rétrograde, un autre aux yeux des intellectuels et de la jeunesse universitaire entre autonomie et opposition à la liberté de l'esprit. Insensiblement, dans l'esprit d'un grand nombre, la cause, pourtant vitale pour le Canada français, de l'autonomie, s'est trouvée dévaluée, est apparue comme porteuse d'une politique conservatrice et réactionnaire sur tous les plans. On a même pu entendre des chefs syndicaux, pourtant authentiquement nationalistes, déclarer : "si l'autonomie, c'est cela, alors les travailleurs seront conduits à attendre leur salut plutôt du pouvoir fédéral".

Or, justement l'autonomie, ce n'est pas cela; le nationalisme, ce n'est pas cela. C'en est même tout le contraire. Dans les conditions où se trouve la nation canadienne-française, le nationalisme est exactement aux antipodes du conservatisme et de la stagnation. Il ne peut être qu'intensément social, il doit se trouver à la pointe du combat pour l'émancipation populaire qui, dans le même temps, est l'émancipation nationale.

La tâche la plus urgente pour les nationalistes est d'incarner leur pensée dans un ensemble d'objectifs d'ordre économique et d'ordre social, objectifs qui ne sauraient être que résolument rénovateurs. La libération économique par la généralisation du coopératisme et une certaine mesure de socialisme à l'échelon provincial; la libération sociale par la revision complète de notre législation sociale actuelle. Etapes premières, essentielles dans le combat pour la libération nationale. Et tout le reste, n'est vraiment que littérature.

Jean-Marc Léger

NOS

RAISONS

DE

SURVIVRE (1)

Je suis extrêmement heureux que l'occasion me soit fournie de vous adresser mon modeste et très cordial salut. Vous avez souhaité également que je vous adresse quelques messages. Je vous en adresse un qui sera bref. Je voudrais tout simplement vous indiquer quelques raisons de survivre. Je n'ignore pas que la question de la survivance est en effet un peu chez vous comme chez nous la grande question qui nous préoccupe tous.

Comment survivre ? Tout d'abord, je dirais, il faut un peuple qui veut vivre, il faut la volonté de vivre, la volonté de faire son histoire puisque toute histoire humaine est grandement affaire de volonté et que la nôtre devra l'être plus que jamais. Je ne m'attarderai pas à démontrer cette trop évidente vérité.

Chacun peut rêver d'un Canada français magnifiquement gouverné, de structure équilibrée, réalisant en perfection sa synthèse de vie : pays d'ordre, pays musclé, pays de paix, pays de loi. Mais ce ne sont là, ai-je besoin de le dire, ni des merveilles spontanées de l'histoire, ni des merveilles du hasard, pas plus que des miracles que l'on puisse attendre d'En-Haut les bras croisés.

Dieu qui abandonne aux hommes le plein exercice de leur liberté les laisse libres de bâtir leur histoire

(1) Texte d'un message du chanoine à des jeunes compatriotes de l'Ouest.

comme ils la bâtissent si souvent de travers. Tout comme il leur arrive aussi, lorsqu'ils se servent de leur esprit, de la bâtir magnifiquement.

Retenons bien en tous cas cette importante vérité "Dieu, ni l'Eglise, ne nous sauveront sans nous". L'Eglise n'a pas la mission de résoudre directement des problèmes qui relèvent de la technique.

Pie XII le rappelait dans l'un de ses premiers messages de Noël : "Il ne faut pas attendre de l'Eglise ce qu'Elle ne peut ni ne doit réaliser." Elle anime tout; Elle ne façonne pas Elle-même la civilisation. Comptons d'abord sur nous-mêmes pour vivre. Et surtout ne comptons pas trop sur les autres pour nous défendre. Il nous arrive de dire parfois : "Nous sommes trop gros pour être mangés." Soit ! Mais encore faudrait-il nous guérir de la manie assez peu intelligente de nous laisser manger ou de nous manger nous-mêmes.

Une autre condition de survivance à laquelle je voudrais m'arrêter un instant, c'est celle, je dirais, qui relève de l'intelligence. Et ce serait en particulier le rôle de notre enseignement par-delà les défaitismes de l'esprit.

Puis-je adresser un appel pressant à ceux-là qui plus que tous autres, semble-t-il, portent la responsabilité de notre avenir : les maîtres de notre enseignement. Savent-ils qu'un peu partout d'excellents esprits qui ne sont pas des nationalistes, ce qui en certains milieux autorise à rejeter dédaigneusement toute opinion, savent-ils que beaucoup s'interrogent avec anxiété sur l'état d'esprit d'une portion de la jeunesse qu'on nous dit démunie hélas, de tout souci national. Ces maîtres

appartiennent à un type d'enseignement qui offre le rare avantage, du moins dans le Québec, d'être un enseignement libre, respectueux de la personne humaine et de la foi religieuse. Enseignement comme il s'en trouve peu ou point d'exemple dans les Etats contemporains. Ces maîtres enseignent en outre une langue reconnue dans les temps modernes, pour l'un des plus souples instruments de l'esprit humain. Par cette langue et par cet enseignement ils se rattachent aux traditions intellectuelles des plus riches humanistes, aux génies de l'une des nations, les plus policées du monde. Ces maîtres sont en outre les fils d'un petit peuple qui, à ce que l'on entend dire, aura tout de même accompli quelques miracles en Amérique du Nord et même, par ses missionnaires, une oeuvre unique et splendide sur d'autres continents et particulièrement chez vous. Comment se fait-il que la jeunesse sortie des mains de ces maîtres ne cache rien de ses privilèges et de ses bonheurs ou n'en éprouve trop souvent qu'une médiocre fierté ? Comment expliquer surtout qu'une jeunesse catholique, sous prétexte d'un catholicisme plus aéré, plus dégagé du terrestre et du temporel, soit élevée dans une indifférence pratique à l'égard de ces riches et solides valeurs humaines quand le chef de l'Eglise actuel, le Pape Pie XII s'adressant en 1946 aux membres du Congrès international de philosophie y disait : "Eduquez la nouvelle génération dans les sentiments d'une vraie humanité. Que soit sacré pour les jeunes tout ce qui a visage humain, sacrée la famille, sacré tout peuple et toute nation comme leur est sacré leur propre peuple et leur propre patrie."

Pourquoi parlais-je ainsi, où allons-nous, disons-nous très souvent. Vie ou mort ?

Mes bien chers amis, le choix est entre nos mains. Avec l'aide de Dieu, j'ose l'espérer, nous irons où nous aurons choisi d'aller. Je ne veux pas vous cacher toutefois au prix de quelles conditions essentielles, de quels engagements nous pourrions survivre. J'ai voulu d'abord parler, avertir au cours de ma vie tant je souhaiterais que ne monte jamais de ce peuple que j'ai aimé la plainte nostalgique d'avoir irrémédiablement perdu son âme. C'est déjà quelque chose d'émouvant que la mort d'un homme : cette fuite, ce départ vers un monde d'où l'on ne revient jamais. Au dessus d'une tombe humaine flotte néanmoins une espérance : "O mort, où est ta victoire." Au dessus de la tombe d'un peuple ou d'une civilisation disparue, rien ne flotte qu'une incurable mélancolie, la mélancolie de la mort sans résurrection possible.

Chassons ces images funèbres. L'avenir est-il décidément fermé aux petites nations ? Dans l'univers concentrationnaire, on parle de leur écrasement comme d'un destin inexorable. Certes, c'est un fait que cette forme monstrueuse de notre univers, mais il y a aussi d'autres faits. Un bruit emplit le monde et c'est le fracas des empires coloniaux que l'un après l'autre font s'écrouler de jeunes et de vieux peuples, impatients d'indépendance. Il y a unification des continents par l'abrègement des distances, par l'interdépendance des économies diverses. En revanche l'on ne peut non plus ignorer les réactions correspondantes des entités historiques et des cultures nationales et sur le plan politique et sur celui des idéologies sociales des divisions profondes s'affrontent qui selon toute apparence resteront longtemps irréconciliables.

Mais le choix, notre choix nous est-il possible de prévoir quel il sera ? J'aime me rappeler que nous n'en sommes pas au premier choc de civilisation. Jadis, lors du choc de la sauvagerie iroquoise une petite moniale de l'Hôtel-Dieu de Québec écrivait en France : "Je tiens trop au Canada pour pouvoir m'en détacher. Croyez-moi, il n'y a que la mort ou un renversement général du pays qui puisse rompre ce lien."

Quelques années plus tard sur un coteau qui ne nous est pas inconnu, une poignée de jeunes Montréalistes sacrifiaient leur vie pour la même cause. Contre le choc de la civilisation anglaise, nous n'avons pas oublié les fières résistances d'un Frontenac ni non plus celles d'un Vaudreuil, le gouverneur canadien de 1760 qui écrivait au chevalier de Lévis aux derniers jours de la colonie : "Nous sommes effectivement mal, Monsieur, mais il n'y a pas de notre faute. Nous aurons en tout temps la consolation de dire et tout l'univers en conviendra que nous avons fait même au delà de ce qui était possible."

Au lendemain de 1760, lorsque le choc de la même civilisation se faisait plus vite, je vois les vaincus d'hier prêts à l'exil pour sauver leur âme, menaçant comme ils disaient d'aller gratter la terre où ils pourraient mettre leur vie et celle de leurs enfants à l'abri de l'injustice.

Puis, je me rappelle d'autres dates historiques de même résonance celles de 1774, de 1792, de 1837, le cri du chevalier De Lorimier, à la veille de monter sur l'échafaud : "Vive l'indépendance". Puis, à l'époque

sombre de l'Union, au jour de l'abominable politique de 1840, j'entends la fière protestation du jeune chef de 33 ans au parlement de Kingston : "Quand la langue anglaise me serait aussi familière que le français je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français." Puis 50 ans plus tard, j'entends Honoré Mercier qui ponctue du poing ses petites phrases péremptoires : "L'amour de la religion et de la nationalité de nos Pères est gravé dans nos coeurs et personne pas même le plus puissant des tyrans ne pourra nous enlever cet amour. Cette province de Québec est catholique et française et elle restera catholique et française."

Au premier congrès de la langue française, en 1912, j'entends celui-là qui fut l'éloquente incarnation des minorités françaises au Canada, l'archevêque Langevin, o.m.i., de St-Boniface, jeter à la foule ces fières paroles : "La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction comme la tempête abat les arbres sans racines. Mais elle provoque et avive les courages des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique : ce que nous avons, nous le gardons."

Enfin, plus près de nous j'entends Henri Bourassa s'écrier à Notre-Dame de Montréal : "N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ, ce qui est plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. Mais dira-t-on vous n'êtes qu'une poignée, pourquoi vous obstiner dans la lutte ? Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et nous avons le droit de vivre."

Il y aurait donc au fond de notre histoire une tradition ininterrompue de résistance et d'engagement solennel. Il y a une autre tradition, je le sais et qui s'est prolongée jusqu'à nous. Mais j'ai retenu que dans l'histoire d'un peuple ce sont en définitive les dominantes qui finissent par l'emporter. Et c'est pourquoi, comme il y a 50 ans à mon entrée dans la vie, je reste un incorrigible espérant et je crois pouvoir m'assurer qu'aucun défaitiste de chez nous ni d'ailleurs ne m'ôtera jamais ma foi dans l'avenir de nos petits pays français.

Avant de finir, si la jeunesse voulait me le permettre je lui adresserais un tout spécial appel. Appel au travail, appel à la reconstruction, appel au guet du haut de la tour.

Et cette voix qui vous appelle au guet, au travail, à la reconstruction, je vous dirais, jeunes compatriotes de l'ouest, écoutez-la; elle vient de loin, elle vient des profondeurs de l'histoire, elle vient de ces découvreurs qui les premiers ont parcouru vos prairies, elle vient des missionnaires, de ceux qui les premiers ont planté les premières croix, elle vient de milliers d'ancêtres, ceux qui ont été les pionniers, ceux qui ont fait la terre sur laquelle aujourd'hui vous pouvez vivre et espérer l'avenir.

Donc voix des grands et des petits qui ont espéré n'avoir travaillé ni souffert en vain. Voix de toutes les "Relèves" qui ont espéré l'une après l'autre, la vôtre. Voix de ceux de notre temps, de mon temps à moi, qui voudraient bien s'en aller avec un esprit inentamé, avec une foi, une espérance en laquelle ils pourraient

mettre leur dernière confiance. Je vous dirais donc, jeunes gens : d'une main robuste et joyeuse, empoignez vos outils, rendez-vous au travail, rendez-vous à la reconstruction. Une oeuvre, une mission dépassent souvent celle des bâtisseurs et celle-là c'est la vôtre qui pourrait être celle des rebâtisseurs.

Le chanoine Lionel Groulx



Château Maisonneuve

LE GANT DE **BOXE** . . .

par Pierre Laporte

L'affaire du Château Maisonneuve commence à nous taper sur les nerfs. Depuis plusieurs semaines nous avons lentement, avec le concours de milliers de gens, créé autour de cette question une opinion publique éveillée, alerte. Nous et nos amis avons tant fait que nous croyions, il y a quelques jours encore, atteindre le but. Les politiciens d'Ottawa nous annonçaient à chaque vingt-quatre heures que notre demande était acceptée, que le gouvernement allait l'annoncer, que c'était pour demain, pour aujourd'hui... ! Toujours nous sommes passés du contentement au désappointement, de la reconnaissance à la colère.

Voyons les choses en face : en dépit des promesses rien n'est réglé. Me Jean-Paul Deschatelets, député de Maisonneuve, a fait preuve d'un dévouement exemplaire, mais ses démarches jusqu'ici ne lui ont pas apporté le succès qu'il espérait, et qu'il méritait.

Le gouvernement fédéral a eu près d'un an pour prendre une décision. C'est le printemps dernier, en effet, que la Ligue a commencé sa lutte autour du nom du nouvel hôtel des Chemins de fer nationaux. Si le gouvernement n'avait eu que les comptes-rendus de journaux, les articles de revues pour se former une opinion, il pourrait peut-être, en étirant bien la vérité, affirmer qu'il n'a jamais été informé officiellement. Mais il ne peut pas plaider ignorance, car le 4 juillet

1955 il a été légalement mis au courant du désir de la population de la province de Québec au moyen d'une formidable pétition, signée par près de 250,000 personnes, qui fut déposée aux Communes et qui n'a soulevé aucune opposition.

Que voulait cette pétition ? Elle demandait au gouvernement fédéral :

1 — de faire les démarches nécessaires pour rendre possible un changement de nom.

2 — de donner instruction aux Chemins de fer nationaux du Canada :

- a) de retirer le nom de Queen Elizabeth pour son hôtel de Montréal;
- b) de le remplacer par celui de Château Maisonneuve.

Appui généralisé

Avant et depuis le dépôt de cette pétition nous n'avons pas cessé, par des lettres et des souscriptions, de recevoir de la province de Québec un appui de plus en plus total.

Les bobars du début ont été balayés complètement par les événements.

Ceux qui ont prétendu que nous lancions le cri de race ont du se taire, car des citoyens de langue anglaise, en grand nombre, nous ont accordé leur appui.

Ceux qui ont voulu laisser croire que nous étions des "anti-royalistes" ou que nous insultions Sa Majesté ont ravalé leurs paroles, car de grands périodiques de langue anglaise, comme MacLean's et la revue de l'Association canadienne des hôteliers, ont pris fait et cause pour nous. Personne ne les soupçonnera de manquer de loyalisme envers la couronne britannique ! Le ton de leurs articles, vigoureux ou sarcastique, a dépassé tout ce que nous avons écrit.

AU PIED DU MUR



Maisonneuve — "Dis mon nom !"

Aujourd'hui tout le monde, — sauf quelques retardataires, — admet que notre cause est non seulement défendable, mais qu'elle est juste. Qu'on veuille rendre hommage au fondateur de Montréal rien que de très normal, surtout si l'on songe que ce grand personnage

n'est honoré à Montréal que par un monument et le nom d'une rue... qui est plutôt une ruelle. Et pourtant, grâce à lui, la province de Québec s'enorgueillit de posséder la métropole du pays, et le Canada s'est enrichi d'une puissante ville industrielle.

Non seulement faut-il honorer le fondateur de Montréal, mais il importe de donner à la deuxième ville française du monde un caractère français. C'est le bon sens même puisque la majorité de ses citoyens sont d'origine et de langue françaises. C'est aussi une affaire de fierté légitime que dans le Québec, seule province française au pays, les monuments publics soient le reflet de la composition ethnique de la ville et de la province. Beaucoup de gens y voient aussi notre intérêt économique, pour les citoyens de langue anglaise autant que pour les autres, car le touriste, qui vient ici en nombre croissant, vient justement chercher ce qu'il ne trouve pas chez lui : un pays différent par la langue, par les coutumes.

Le gouvernement Duplessis

Presque tout le monde semble avoir compris cela. Sauf le gouvernement provincial, qui, pour des raisons que nous ne pouvons comprendre, a décidé de se ranger dans le camp de la petite minorité des fanatiques, des arriérés.

La motion Dupuis, qui réclamait l'appui du gouvernement provincial en faveur du nom Château Maisonneuve, a été battue par la faute de M. Duplessis.

Qu'il suffise, à ce sujet, de reproduire ici l'essentiel de la déclaration adoptée par la Ligue d'action nationale :

"A un moment où l'opinion publique est à ce point favorable au nom Château Maisonneuve que les hommes politiques d'Ottawa en sont sérieusement inquiétés et sembleraient prêts à nous donner satisfaction, l'unanimité de l'Assemblée législative sur une motion présentée par un député libéral eût pu constituer le facteur décisif pour nous permettre d'obtenir immédiatement victoire. Au lieu de cela, nous avons vu l'Union nationale se défilier et disposer de la question par des pirouettes. De toute évidence, cependant, l'opinion publique n'en reste pas moins solidement derrière nous; le courrier de chaque jour en témoigne éloquemment.

"La Ligue d'action nationale se voit donc obligée de dire au public, qu'à son avis, le gouvernement de Québec vient de commettre une erreur regrettable et pitoyable. Les citoyens du Québec avaient droit de s'attendre que leur gouvernement les appuierait dans cette campagne, qui revêt une importance symbolique et met en jeu l'honneur du groupe canadien-français.

"La Ligue prend acte de ce "lâchage". Nos responsabilités s'en trouvent accrues et nous sommes sûrs que la population nous fournira les armes dont nous aurons besoin pour y faire face."

M. Duplessis a fait une grossière erreur en se prononçant contre le Château Maisonneuve. Il a fait siens les arguments les plus sots, les plus usées : importance secondaire de la question, insulte à la reine, etc.

Comme n'importe qui, ses actes le suivent. Nous aurons bientôt à le juger sur l'ensemble de son administration. Sa pirouette au sujet du Château Maisonneuve pèsera dans la balance.

Son attitude est personnelle et ne justifie nullement le gouvernement fédéral de refuser d'intervenir ou de retarder son intervention. C'est de lui que relève ce problème, c'est à lui que nous nous sommes adressés pour obtenir une solution. Le geste posé à Québec, — et qui n'avait pas été sollicité par la Ligue, — avait pour but d'adopter à notre demande un appui moral. Il nous a été refusé; le problème n'en est pas modifié, les arguments en faveur du Château Maisonneuve demeurent.

Des gants de boxe...

Jusqu'ici la Ligue d'action nationale y est allée doucement, avec tous les ménagements qu'affectionnent généralement les politiciens.

Cette méthode n'ayant pas donné de résultats, la Ligue se fera plus insistante, usera de moyens que nos amis d'Ottawa n'aimeront peut-être pas. Les ministres et députés fédéraux ainsi que les sénateurs de la province de Québec ont reçu une lettre les invitant à prendre position dans l'affaire qui nous intéresse. Ils ne pourront plus tourner autour de la question, escamoter le débat. A mesure que nous recevrons des réponses nous les rendront publiques. Ceux qui ne répondront pas seront publiquement montrés du doigt.

Si c'est nécessaire, nous userons de moyens politiques pour transiger avec des politiciens. On nous rendra au moins cette justice que nous ne l'avions pas fait jusqu'ici.

Le gant de velour n'a pas suffi; nous entrons dans la phase du gant de boxe !

Pierre Laporte.

TABLE DES MATIÈRES

Editorial :	
1956	369
Pierre de Grandpré :	
<i>Civilisation Canadienne-française</i>	373
Chronique du Directeur	382
Michel Brunet :	
<i>L'Assimilation</i>	388
Entre quatre yeux :	
<i>Sur une suggestion des carnets viatoriens</i>	396
François-Albert Angers :	
<i>L'Avenir économique des Canadiens français</i>	399
Patrick Allen :	
<i>Notre Enquête 1956</i>	410
Jean Blain :	
<i>Notre Littérature — Autour de cette âme collective</i>	418
Paul-Emile Gingras :	
<i>L'Education</i>	427
Jean-Marc Léger :	
<i>Nationalisme et Progrès social</i>	433
Nos raisons de survivre	441
Pierre Laporte :	
<i>Le gant de BOXE</i>	449

Donnez en cadeau
à NOËL

L'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS

du chanoine *Lionel Groulx*

4 VOLUMES

Le premier volume en est à sa 3^e édition
et le deuxième, à sa 2^e édition

Placez votre commande immédiatement.

Les 4 volumes : \$10.00

LES ÉDITIONS DE
L'ACTION NATIONALE
CASIER POSTAL 221, STATION E
MONTRÉAL

À VOTRE SERVICE

Pour toutes vos opérations
de banque et de placement

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$550,000,000

575 bureaux au Canada

Hommages aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



FA. 1167

3605, Ontario est, Montréal

Tél. HA. 0200-0209

PERRAULT, DÉCARIE et LUSSIER

AVOCATS

914 St-Denis — Suite 212 — Montréal, Canada

Tél. DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL. 3580

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

BISCUITS • GÂTEAUX • TARTES



235 ouest, avenue Laurier — Montréal CR. 2165

DRAPEAU

Les meubles non-peints de DRAPEAU

sont réputés pour

- LEUR VARIÉTÉ
- LEUR QUALITÉ
- LEUR ÉLÉGANCE

Avant d'acheter des meubles, consultez

FERNAND DRAPEAU INC.

933 est, rue Rachel
Montréal — FR. 3607

Vertu trouve toujours sa récompense

...et celui qui s'adresse à une bonne Maison pour ses travaux en chauffage-plomberie est bien avisé : confiez-nous les vôtres. Construisez-vous ? Faut-il réparer ou reviser votre système de chauffage ? ... Nous disposons d'une main-d'oeuvre experte, qui travaille bien et rapidement. Travaux d'envergure, travaux de moindre importance, nos techniciens et ouvriers spécialisés travaillent toujours consciencieusement : ce qu'ils font est fait pour la vie...

Ploniers du véritable chauffage par rayonnement au Canada



MArquette 4107
360 est, rue Rachel
MONTRÉAL

En 12 mois l'Action nationale

α doublé son tirage.

Lisez-la, faites-la lire.

PAUL LIPPENS

Pharmacien - Bactériologiste - Docteur en Optométrie

Prescriptions • Analyses médicales • Examens de la vue

HArbour 9185

3450 Saint-Denis

DES PRIMES EQUITABLES

Pourquoi faisons-nous
partie de la C.U.A. ?
Parce que cette
affiliation permet à nos
assurés de verser des
primes équitables.
Basées sur une longue
expérience scientifique,
elles représentent
vraiment les pertes
causées par le feu, les
frais d'administration
et un modeste profit.

**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCES**

41 OUEST, RUE ST-JACQUES,
MONTRÉAL 1,
HA. 3291

GRÂCE À NOTRE POLICE FAMILIALE

Le père, la mère et tous les enfants peuvent maintenant s'assurer ensemble; aussi — avantage qu'on désirait depuis toujours — chaque décès d'un membre de la famille entraîne le paiement d'un capital. La prime est modique, parfois réduite; elle peut même cesser. La police comporte une valeur de rachat, des dividendes, etc. C'est la grande demande du jour. Nos explications sont données gratuitement.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

J.-HORMISDAS ROY, gérant
Division Montréal-Lachine
60, S.-Jacques O., Montréal 1
Chambre 700—Tél. PL 1808

La Sauvegarde

ACTIF	\$33,500,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$174,000,000
PROTÉGEANT	104,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.